Neuchâtel — No 213 (6 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 12 septembre 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Les élections grecques ou l'appel au soldat

Le Rassemblement hellénique du maréchal Papagos vient en tête aux élections grecques. Il ne semble pas obtenir toutefois la majorité absolue, mais il sera assez puissant dans la prochaine Chambre pour exercer une influence déterminante sur la politique générale du pays.

L'apparition de ce mouvement a bouleversé d'ailleurs déjà toutes les données du problème politique grec. Rappelons brièvement de quoi il

Le maréchal Papagos.

s'agit. Il y a dix-sept mois, le peuple hellénique était appelé aux urnes. Il en est résulté une « Chambre introuvable ». Quatre partis possédaient la grande majorité des 260 sièges, mais ils étaient incapables de s'entendre ; c'étaient dans l'ordre de la force numérique dont ils disposaient au Parlement : le parti populiste (droite royaliste) de M. Tsaldaris, le parti libéral de M. Venizelos, fils de l'ancien leader républicain et qui, s'il est aussi brouillon que son père, n'en possède pas le génie, le parti centre-gauche (EPEK) du général Plastiras, le parti socialiste modéré de M. Papandréou.

Les trois derniers avaient fait front aux élections de 1950 contre le premier. Mais au moment de former le gouvernement ils se livrèrent entre eux à une stupide querelle, M. Venizelos et le général Plastiras désirant tous deux assumer la présidence du conseil. Le parti libéral ayant obtenu quelques mandats de plus que ses alliés électoraux, M. Venizelos l'emporta, mais force lui fut de chercher un appui vers la droite, c'est-à-dire du côté de l'ancien président du conseil royaliste Tsaldaris, soi-disant vaincu du scrutin. Un tel mariage ne pouvait aller loin. On s'aperçut vite que la Chambre était ingouvernable, et dès ce printemps tous les partis admirent le principe de nouvelles élections.

~~~

Mais entre temps se produisait un événement qu'on commenta beaucoup dans les milieux politiques. Le maréchal Papagos, chef de l'état-major général de l'armée, démissionnait. Brouille personnelle avec le roi Paul, disait-on, conflit de compétences sur le plan militaire... En tout cas, ajoutaient les observateurs « généralement bien informés », le grand soldat se retirait sous sa tente. Ayant accompli sa mission, il n'allait plus faire parler de lui...

Ah ! bien oui ; quelque temps après, on apprenait que le maréchal Papagos prenait l'initiative de fonder un Rassemblement hellénique qui présentait des listes dans chaque circonscription et en appelait à tous les Grecs afin d'en finir avec les querelles stériles et de collaborer à la mise en œuvre d'un programme constructif. Un peu, la formule du général de Gaulle ! Dans les partis, ce fut un beau tollé, car pour le peuple hellénique Papagos représentait autre chose que des politiciens comme Tsaldaris et Venizelos ou qu'un militaire ambitieux de second plan comme le général Plastiras.

Il avait été le collaborateur du grand Metaxas qui déclencha la résistance contre l'envahisseur mussolinien. Il prit une part marquante à la lutte contre l'Axe et, après la défaite infligée à un peuple héroïque par la seule supériorité du nombre, il fut déporté en Allemagne. De retour dans son pays, il fut aussitôt appelé à la tête des forces combattant contre l'autre ennemi totalitaire. Le maréchal Papagos devait en fait délivrer la Grèce du communisme.

Après ses brillants états de service consacrés uniquement à la patrie, Papagos ne saurait être taxé de fasciste que par les fanatiques. S'il est descendu dans l'arène politique, c'est parce qu'il constatait l'impuissance des partis à se mettre d'accord sur une politique d'intérêt général. Il n'a au demeurant rien d'un démagogue. Mauvais orateur, il n'a paru que rarement dans les assemblées. Son nom seul a suffi à galvaniser des foules.

Quant à son programme, il est relativement simple : il demande un gouvernement stable pour une durée de quatre ans (système américain), capable de mener à bien une œuvre de réforme militaire, économique et sociale. A cause de sa querelle avec le monarque et parce qu'il estime que, dans le cadre de la collaboration occidentale, la Grèce doit être autre chose qu'un Etat servile et quémandeur, on le suspecte de sentiments antiaméricains. On a tout lieu de croire que c'est inexact.

~~~

Sera-ce au maréchal Papagos que seront confiées les responsabilités du pouvoir ? Avant de répondre, il convient d'attendre le résultat complet des élections et de connaître les intentions du roi Paul. Jusqu'à présent, ce qui est certain, c'est que le Rassemblement hellénique a entièrement grignoté le parti populiste qui s'est effondré et qu'il a porté un sérieux coup à la prétention des libéraux d'être le premier parti de Grèce. M. Venizelos doit même s'effacer derrière le général Plastiras qui, lui, a réduit à rien les socialistes. A l'extrême-gauche enfin se profile un parti communiste camouflé qu'on a laissé se présenter aux urnes et dont l'ascension, même modeste, n'apparaît pas sans danger.

René BRAICHET.

UNE ÉVASION PEU BANALE

Un train tchécoslovaque force à cent à l'heure la frontière allemande et «choisit la liberté»

C'est un ancien chef de gare qui eut l'idée de franchir ainsi le rideau de fer pour gagner la Bavière

MUNICH, 11 (A.F.P.) — Un train express composé d'une locomotive et de trois vagons, a « choisi la liberté » avec 106 voyageurs en traversant à 100 km. à l'heure le poste frontière tchécoslovaque près d'Asch, en direction de la Bavière.

C'est l'ancien chef de gare d'Asch, au sud de Karlovy-Vary, licencié en 1946, qui eut l'idée de forcer le «rideau de fer» avec un train de voyageurs entier.

Il avait gagné à son projet le chauffeur et le mécanicien de l'express Prague-Asch. Tous trois avaient installé dans le train leurs familles et ce qu'ils avaient pu emporter de bagages sans éveiller la méfiance.

L'ancien chef de gare avait coupé par précaution le signal d'alarme, de sorte que le chef de train, opposé à l'« évasion », ne put arrêter le convoi avant la frontière.

A leur arrivée en gare de Selb-Plœssberg (Bavière), quatre-vingts voyageurs, le chef de train et les contrôleurs ont déclaré vouloir retourner en Tchécoslovaquie. Les 26 autres ressortissants tchécoslovaques ont été remis aux autorités locales qui décideront de leur sort.

Le roi George VI va poursuivre un traitement à Londres

LONDRES, 11 (A.F.P.). — Un communiqué publié mardi soir à Buckingham Palace indique que le roi George VI regagnera Londres à la fin de la semaine prochaine, sur le conseil de ses médecins, « pour y poursuivre le traitement de son affection du poumon ».

Avant l'examen médical que le roi a subi samedi, les médecins lui avaient conseillé « un repos prolongé », jugé suffisant pour le remettre des effets de la grippe qu'il avait eue en juin dernier et à la suite de laquelle les examens radiographiques avaient relevé une tache au poumon.

Aucune définition de la maladie dont souffre le roi n'a encore été donnée, ni officiellement, ni officieusement. On sait seulement qu'il s'agit d'une affection pulmonaire. On souligne, dans les milieux médicaux, que la mauvaise circulation du roi, laquelle avait déjà causé, il y a deux ans, la thrombose du pied, est de nature à ralentir sa guérison. Le roi éprouverait actuellement une lassitude générale, de légères poussées de fièvre à intervalles réguliers et une toux persistante.

UN ATTENTAT CONTRE M. GROMYKO?

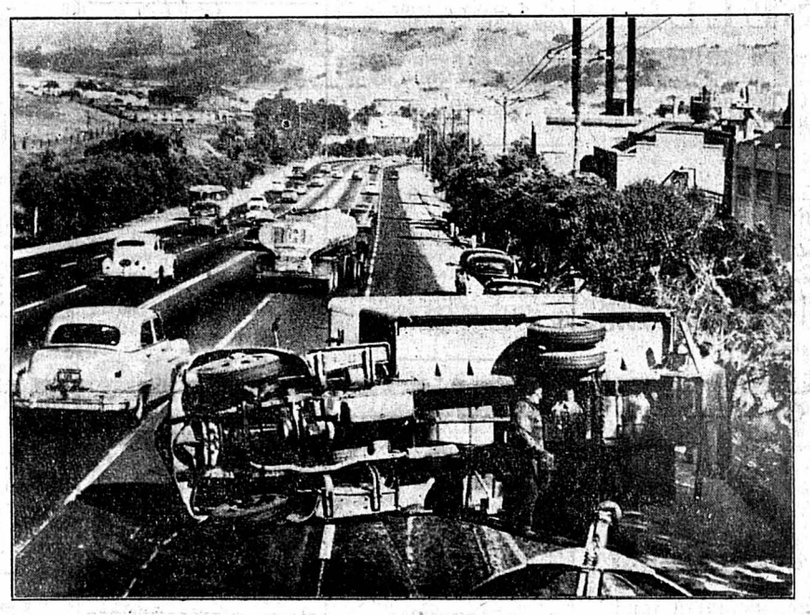

Vendredi passé, la police de San-Francisco était informée que des Russes Blancs avaient projeté un attentat contre M. Gromyko, délégué soviétique à la conférence réunie pour la signature du traité de paix japonais. Un camion aurait dû tamponner l'auto du représentant russe sur la grand-route de Bayshore à San-Francisco. Des mesures de précaution extraordinaires furent prises aussitôt, mais, coïncidence curieuse, un camion (comme on le voit sur notre cliché) se renversa sur la chaussée quelques minutes avant le passage de M. Gromyko...

Les échos du MONDE

Aura-t-il la langue bien pendue ?

Un enfant qui ne doit naître que d'ici deux mois a déjà poussé des cris à plusieurs reprises pendant une durée de cinq jours. La future mère, Mme Béatrice Avilez, a consulté les médecins de l'hôpital du Sacré-Cœur de Sanford (Californie) ; le professeur d'obstétrique, M. Stanley Lee, a déclaré que les cris étaient rendus possibles par la rupture de certaines membranes permettant ainsi à l'air d'atteindre l'enfant. Il a ajouté que cet état « n'était pas dangereux ».

Ce n'est pas la première fois que l'on entend crier des bébés avant leur naissance, mais d'ordinaire ceci se produit très peu de temps avant la naissance et d'une manière non répétée.

Un poème pour Mme Eva Peron

Un député à la Chambre argentine a déclaré qu'il désirerait que l'on écrivit un poème pour Mme Eva Peron, « avec une plume plongée dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et de la légèreté d'ailes de papillon ».

Le dit député, M. Velloso Golombres, a formulé cette poétique suggestion lors de la session extraordinaire du parlement, convoquée pour rendre hommage à l'épouse du président, pour son « acte de patriotique abnégation ». On sait que Mme Peron a refusé d'être nommée vice-présidente, lors des prochaines élections présidentielles.

Un nouveau revêtement pour les routes

Une nouvelle broyeuse-mélangeuse est entrée en action à Valenciennes, en France. Cette machine, proclame-t-on, est destinée à révolutionner la construction des routes.

La nouvelle broyeuse produit un fin gravier, contenant une certaine proportion de poussière de fer et de charbon, mélangée à un coagulant liquide. Le mélange, répandu sur la surface des routes, se durcit pour donner un « ciment de fer ».

Les essais effectués avec ce nouveau « ciment de fer » ont démontré qu'il donne une surface de « papier de verre », virtuellement indestructible et sur laquelle les voitures ne peuvent pas déraper, même par le temps le plus humide. Ce « ciment de fer » revient à 700 francs français la tonne, c'est-à-dire moins cher que le revêtement de cailloux.

LE MAUVAIS TEMPS EN ESPAGNE

MADRID, 12 (A.F.P.) — Les trombes d'eau qui se sont abattues sur le sud-est de l'Espagne ont produit de graves dégâts et des inondations, notamment dans la province de Murcie où la crue du fleuve Seguera a atteint 4 mètres au-dessus de son niveau normal. Les autorités ont fait évacuer les maisons riveraines qu'un début d'inondation menace d'écroulement.

Dans la province de Jaen, à Oazorla, l'ouragan a duré 7 heures pendant lesquelles il est tombé 76 litres d'eau par mètre carré.

Epidémie de typhus en Sardaigne

CAGLIARI, 11 (Reuter). — Une épidémie de typhus s'est déclarée dans le nord-est de l'île de Sardaigne. On a dénombré jusqu'ici 79 cas. A Sassari, un garçonnet de 4 ans est décédé des suites de cette maladie.

LES ÉVÉNEMENTS D'IRAN

M. Mossadegh enverra son ultimatum aux Anglais sans avoir pu réunir les membres du Parlement

TÉHÉRAN, 11 (Reuter). — M. Mossadegh a proposé, il y a quelques jours que les membres de l'opposition convoquent mardi une séance du parlement afin que le premier ministre puisse demander la confiance de la Chambre avant l'envoi d'un ultimatum à la Grande-Bretagne. Mais les députés de l'opposition n'ont pas fait usage de cette « dernière occasion ».

Les milieux gouvernementaux iraniens déclarent que dans l'ultimatum qui sera remis à M. Harriman, la Perse proteste contre la possibilité du blocage des avoirs iraniens à Londres évalués à 14 millions de livres. Le parlement iranien a décidé récemment de retirer ces avoirs qui servent de couverture à la monnaie.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, M. Grady, s'est rendu auprès de son collègue britannique, M. Shepherd pour s'entretenir de l'ultimatum annoncé. Il est possible que M. Harriman refuse de servir d'intermédiaire dans cette affaire. Le shah rentrera mardi soir à Téhéran après une absence de dix jours.

L'ultimatum étudié par la commission du pétrole

TÉHÉRAN, 11 (A.F.P.) — Le porte-parole du gouvernement iranien a déclaré mardi matin que le texte de l'ultimatum à la Grande-Bretagne devant être remis à M. Harriman a été soumis préalablement à la commission du pétrole et ne sera envoyé que mardi soir à M. Harriman.

Les conséquences de la dénonciation de la convention monétaire anglo-iranienne

TÉHÉRAN, 11 (A.F.P.) — « La dénonciation unilatérale de la convention monétaire irano-britannique par le gouvernement du Royaume-Uni entraînera de graves conséquences pour l'économie iranienne », a déclaré mardi matin à la presse M. Ibrahim Zend, gouverneur de la Banque nationale. Il a ajouté que « la convention du 1er novembre 1950 prévoit un délai de dénonciation de trois mois et que cette clause n'a pas été observée par le gouvernement britannique ».

D'autre part, M. Mossadegh a convoqué mardi matin les experts financiers iraniens, qui procèdent actuellement à l'étude de cette question.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Un contribuable enragé

M. Charles Meade, de Reading, en Angleterre, fut invité à se présenter au bureau des impôts, où on l'interrogea minutieusement sur ses sources de revenus. Soudain, la fureur s'empara de M. Meade. Il empoigna le fonctionnaire du fisc par la cravate, le traîna sur la table du bureau et lui administra un magistral coup de poing. Puis il déchira en mille morceaux sa déclaration d'impôts et sortit la tête haute de l'office.

Sans tenir compte du fait que la patience de M. Charles Meade avait été mise à trop forte épreuve par l'inquisition fiscale, le tribunal l'a condamné à une amende de 5 livres sterling, pour lui apprendre à réprimer l'«agressivité de son caractère».

LES PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES EN ROUMANIE

Des dignitaires catholiques comparaissent devant un tribunal militaire à Bucarest

Ils sont accusés de haute trahison et de conspiration contre la sécurité de l'Etat

Un diplomate suisse impliqué dans ce procès ?

Selon l'agence « United Press », un procès contre de hautes personnalités catholiques, accusées de haute trahison et de conspiration contre la sécurité de l'Etat avec l'aide de l'étranger, s'est ouvert mardi à Bucarest.

Les inculpés, pour qui le procureur général a réclamé la peine de mort, ont « avoué » avoir été aidés par le Vatican, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suisse, les Etats-Unis, notamment par Mgr Patrick O'Hara, ainsi que par le nonce apostolique, Mgr Andrea Cassulo, expulsé après le procès d'espionnage de juillet 1950.

Le diplomate suisse impliqué dans l'affaire serait M. Meier, chargé d'affaire suisse « ad intérim » à Bucarest.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN CINQUIÈME PAGE :

Entre nous, le courrier des abonnés
par la Plume d'Oie

Violation de la zone neutre par suite d'une erreur de navigation

Le commandement de l'O.N.U. reconnaît qu'un avion allié a mitraillé la ville de Kaesong

Des sanctions seront prises contre le pilote responsable de cet incident

TOKIO, 11 (Reuter). — Le vice-amiral Joy, chef de la délégation de l'O.N.U. aux négociations d'armistice, a reconnu mardi qu'un avion de l'O.N.U. est responsable de l'attaque exécutée lundi sur la zone neutre de Kaesong. Après l'enquête faite par les officiers de l'O.N.U., le vice-amiral, s'adressant aux communistes, a exprimé ses regrets. La violation est due à une erreur de navigation du pilote. Des mesures disciplinaires ont été prises contre lui.

Au cours de ces trois dernières semaines, les communistes ont formulé à plusieurs reprises des accusations que l'amiral Joy a toutes repoussées comme non-fondées à l'exception de celle de lundi.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

DANS LES ANDES

Les solitaires de l'Aconcagua

On a retrouvé, en mars dernier, le cadavre d'un touriste allemand qui, l'an passé, avait voulu escalader, seul, l'Aconcagua. Cet imprudent a trouvé, après bien d'autres « solitaires », la mort de cette façon. Nombreux, en effet, sont ceux qui ont péri ainsi dans nos Alpes ou autre part.

Cette fois-ci, c'est bien loin de chez nous que s'est produit le drame qui, à l'Aconcagua, comptait des précédents. En 1928, un Anglais, le capitaine Marden, disparut lui aussi, en tentant de gravir, seul, le géant de la Cordillère.

Détail singulier — et macabre ! — le corps de l'infortuné alpiniste, victime, semble-t-il, d'une avalanche, était juché, lorsqu'il fut découvert quelques mois plus tard, sur un de ces piliers de glace que, là-bas, on appelle des pénitents.

En 1942, autre découverte de ce genre, encore à l'Aconcagua. Au mois de janvier — en plein été, donc — de cette année-là, le fameux « Andiniste » Link (qui, à cinq reprises, vainquit le géant, mais périt au cours d'une sixième ascension) se trouvait à 6600 mètres d'altitude, par un magnifique clair de lune lorsqu'il aperçut, on devine avec quelle stupeur, un homme assis sur un roc, au milieu d'un champ de neige. Le grimpeur se frotta les yeux, crut à une hallucination, due à la fatigue et à l'altitude. Fasciné, Link s'approcha de l'homme... car c'est bien un homme. Ses lunettes de glacier brillent au-dessus du passe-montagne, tiré jusqu'aux yeux. La barbe grise descend jusqu'à la poitrine. L'homme paraît dormir, dans l'attitude du Penseur de Rodin, le coude posé sur un genou et la joue couchée dans le creux de sa main.

René GOUZY.

(Lire la suite en 5me page)

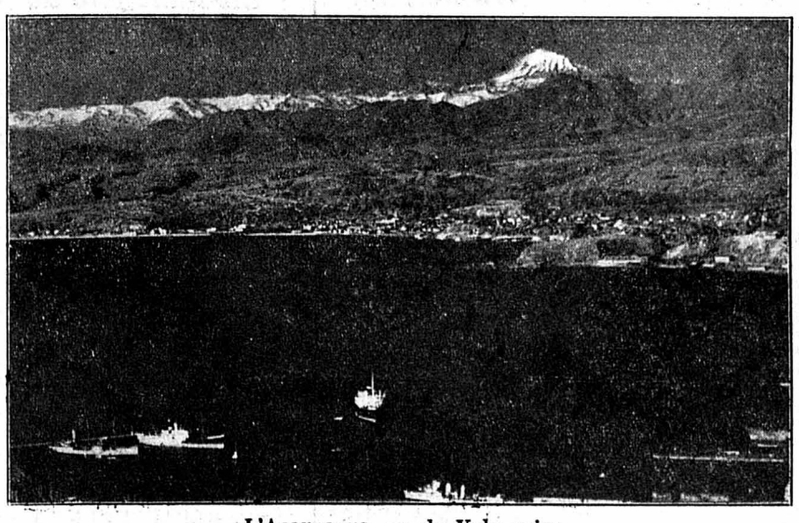

L'Aconcagua, vu de Valparaiso.

IMMEUBLES

TERRAIN A BATIR

A vendre à Corcelles, dans quartier ouest du village, joli terrain à bâtir de 900 m². — Demander l'adresse du No 932 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. (038) 8 18 24.

IMMEUBLE

avec grands locaux d'environ 1000 m², éventuellement sur plusieurs étages

EST DEMANDÉ A ACHETER

Ville ou abords immédiats. Achat d'un vieil immeuble à transformer pourrait éventuellement être envisagé. Adresser offres écrites à S. F. 931 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
à Chézard-Saint-Martin

une maison en bon état
ou terrain à bâtir

Faire offres en indiquant situation et prix sous chiffres Y. A. 884 au bureau de la Feuille d'avis.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeubles

ENCHÈRE UNIQUE

Le mercredi 10 octobre 1951, à 11 heures, au Bureau de l'Office des poursuites, Faubourg de l'Hôpital 6, à Neuchâtel, les immeubles ci-après, appartenant à Mme Hélène-Esther Greber née Breguet, à Hauterive, seront vendus par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en Ier, IIIme, IVme et Vme rang. Ces immeubles sont désignés comme suit au

Cadastre d'Hauterive :

Article 898, plan folio 4, Nos 131 et 140, A Hauterive, habitation de 108 m², place et jardin de 263 m².

Article 897, plan folio 4, No 139 A Hauterive, verger de 586 m² (plus un hangar non cadastré).

Article 899, plan folio 4, No 141, A Hauterive, verger et vigne de 952 m². L'article 898 est frappé d'un droit d'habitation viager pour un logement de 2 chambres et une cuisine. Pour une désignation plus complète, comme aussi pour les servitudes concernant ces immeubles, situés dans la partie supérieure du village d'Hauterive, l'extrait du Registre foncier pourra être consulté en même temps que les conditions de vente.

Estimation cadastrale totale Fr. 14,975.—.

Estimation officielle totale Fr. 18,000.—.

Assurance du bâtiment contre l'incendie : Fr. 20.000 plus 50 % d'assurance supplémentaire, soit au total Fr. 30,000.—.

Les conditions de la vente QUI SERA DÉFINITIVE et aura lieu conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 28 septembre 1951.

Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné jusqu'au 24 septembre 1951, inclusivement, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais et de faire savoir en même temps si leur créance en capital est déjà échue ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne sont pas constatés dans les registres publics.

Devront être annoncées dans le même délai, toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le Code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle, même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Donné pour trois insertions, à sept jours d'intervalle, dans la Feuille officielle cantonale, la Feuille d'avis de Neuchâtel et l'Express, des mercredi 29 août, 5 septembre et 12 septembre 1951.

Neuchâtel, le 29 août 1951.

Office des poursuites,
Le préposé, Rob. BLASER.

A LOUER

A louer ou à vendre à Areuse,

maison familiale

de quatre chambres, cuisine, bains, tout confort, garage et jardin. — Adresser offres écrites à T. B. 927 au bureau de la Feuille d'avis.

On sous-louerait

dans joli appartement situé près de la gare de Colombier, quatre chambres avec jouissance de la cuisine et de la salle de bain. Jardin et dépendances. Libre dès le 24 septembre. — Faire offres sous chiffres W. S. 923 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

pour le 1er octobre ou pour date à convenir, locaux à l'usage de bureau, dans maison moderne privée à proximité de la gare. Entrée indépendante, chauffage central, W. C. et lavabos. Surface 37 m². Faire offres sous chiffres M. C. 897 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer :

Local de 45 m² à l'usage d'atelier aux Fahys, près de la gare. — Offres : téléphoner au 5 37 10.

CHAMBRES

Chambre à louer à demoiselle sérieuse. Soleil, vue, confort. — Côte 32a, tél. 5 39 51.

Près de la place Purry, **chambre meublée** à louer à jeune homme, libre tout de suite. — Téléphone 5 22 90.

CHAMBRE AU SOLEIL

confort, 50 fr.; bains, éventuellement petit déjeuner. — S'adresser, le matin, à Ketterer, Comba-Borel 4, tél. 5 34 32.

Chambre à louer, Sainte-Hélène 3, tél. 5 16 94.

Jolie chambre à louer à jeune homme sérieux. — Rue Breguet 10, rez-de-chaussée gauche.

Grande chambre

indépendante, rez-de-chaussée, à louer comme garde-meubles. Offres à case postale 3339, Neuchâtel.

A louer **CHAMBRE** bien exposée, tranquille, pour employé(e), fonctionnaire ou écolier. Quartier de la Gare. Disponible tout de suite ou date à convenir. Ecrire à poste restante H. P. 19, Gare Neuchâtel.

PENSIONS

On cherche

pensionnaires

pour la table. — S'adresser Eglise 2, rez-de-chaussée à gauche, tél. 5 31 75.

Demoiselle sérieuse trouverait belle chambre et bonne pension dans une villa à Monruz. — Adresser offres écrites à Z. M. 938 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, près de l'Université, une grande chambre avec pension. Beaux-Arts 21, 1er étage.

Etudiant allemand cherche pour la période du 25 septembre au 20 décembre 1951, une

chambre

à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Faire offres avec prix y compris petit déjeuner ou éventuellement pension complète sous chiffres M A 934 au bureau de la Feuille d'avis.

Belles chambres avec confort, une indépendante, avec pension soignée. Tél. 5 27 93.

Bonne pension et chambre bien chauffée, avec vue, est offerte à jeune employé ou étudiant sérieux. A quelques minutes du centre, côté ouest. — Adresser offres écrites à N. E. 791 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à monsieur sérieux et stable

belle chambre

tout confort, avec pension soignée, dans milieu tranquille, au centre. Adresser offres écrites sous chiffres L. M. 918 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre

Etudiant, rentrant chez lui le samedi, cherche chambre confortable avec petit déjeuner, éventuellement pension complète. — Adresser offres à case postale 10563, la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES A LOUER

On cherche un

logement

de deux chambres et cuisine, éventuellement ancienne maison. — Adresser offres écrites à C. N. 920 au bureau de la Feuille d'avis.

100 fr.

de récompense à qui procurera à ménage sans enfant

appartement

trois pièces, ou petite maison avec confort. — Adresser offres écrites à P. T. 919 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite,

appartement

de trois pièces avec confort, si possible dans le quartier de la Maladière. Adresser offres écrites à G. N. 775 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche bonne

chambre

avec chauffage central. Si possible au centre de la ville. — Offres avec prix sous T 12752 Y à Publicitas, Berne.

On demande à louer pour le 24 mars 1952 ou pour date à convenir, un

logement

de quatre pièces, avec confort. Situation tranquille. — Adresser offres écrites à S. I. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage sans enfant cherche pour tout de suite

appartement

de deux ou trois pièces, avec bains. — M. W. Flückiger, Oberer Aareggweg 70, Berne.

Chambre indépendante

est demandée pour le 1er octobre. — Offres avec prix à case postale 328, Neuchâtel I.

Garage

est demandé à louer, centre ville ou quartier faubourg de l'Hôpital. — Adresser offres écrites à Y. T. 921 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule et solvable cherche à louer logement d'une ou deux chambres à

Fontainemelon

(Urgent.) — Téléphoner au 8 18 10.

Je cherche

petit logement

deux-trois pièces, à Neuchâtel. — Adresser offres à G.-A. Vautravers, Ecluse No 42.

On cherche à louer pour tout de suite,

appartement

de trois chambres sans confort. Adresser offres écrites à M. K. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Monteurs électriciens

qualifiés. Installations intérieures et téléphone B sont demandés pour contrée industrielle du Jura bernois. Place stable. Adresser offres écrites à W. G. 943 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

est demandé pour tout de suite ou date à convenir, dans commerce de meubles. Place stable. Faire offres avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres L. M. 939 au bureau de la Feuille d'avis.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel

engage pour tout de suite quelques

ouvrières qualifiées

Adresser offres écrites ou se présenter.

KRAUER, mécanique

Fahys 73 - NEUCHATEL
cherche

mécaniciens de précision
et
mécaniciens sur machines

Faire offres écrites ou se présenter au bureau.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

DEUX MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Adresser les offres par écrit à
RENO S. A.
DÉPARTEMENT VIBROGRAF
Rue de la Paix 133, la Chaux-de-Fonds

paillard S.A STE-CROIX & YVERDON
Radio-Gramo-Cinéma
Machines à écrire Hermès

Nous offrons place stable dans notre usine de Sainte-Croix à :

une employée de bureau

connaissant bien la sténographie et capable de travailler seule. Poste intéressant.

Les candidates sont priées d'adresser offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et si possible photographie et copies de certificats au chef du personnel de Paillard S. A., Sainte-Croix.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécaniciens de précision

pour travaux de fabrication, montage et contrôle d'appareils électriques de précision.

Nous engageons également

mécaniciens-outilleurs

Adresser offres écrites avec copies de certificats ou se présenter.

Nous cherchons pour le 1er octobre 1951 ou pour date à convenir

JEUNE HOMME

de bonne présentation, actif et débrouillard, désireux d'apprendre la profession de VENDEUR ; éventuellement apprenti. Se présenter avec offres manuscrites et certificats, le matin, aux

VETEMENTS FREY S. A., NEUCHATEL
Faubourg du Lac 2

ON CHERCHE

DEMOISELLE

pour travaux faciles en atelier et comme aide de bureau. — Adresser offres écrites à F. C. 926 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie offre places stables à

RÉGLEUSE
EMBOITEUR-POSEUR DE CADRANS
REMONTEUR

travail en fabrique uniquement. Faire offres sous chiffres P. 5554 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande, pour entrée immédiate,

serruriers de construction

très qualifiés et connaissant à fond la soudure électrique. Inutile de faires offres sans sérieuses références.

S'adresser DRAIZES S. A., Neuchâtel.

VENDEUSE

Pour seconder le patron, jeune vendeuse, éventuellement débutante, est demandée par magasin de la place. Offres sous chiffres P. B. 942 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie cherche un

horloger complet

qualifié, pour seconder le chef de fabrication. Place intéressante et stable pour personne jeune et capable d'initiative. — Faire offres sous chiffres P. 5555 N à Publicitas, Neuchâtel.

Teinturerie de la place cherche

employée de magasin

active et consciencieuse, pour le 1er octobre ou date à convenir. Faire offres sous chiffres C. L. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

Les usines Philips Radio S. A.

engageraient pour tout de suite ou pour époque à convenir

JEUNES OUVRIÈRES

pour travaux de soudage, rivetage et vissage. — Faire offres ou se présenter **Rue de la Paix 152 à la Chaux-de-Fonds.**

Petite fabrique engagerait tout de suite

jeunes manœuvres

pour travaux sur machines automatiques.

Faire offres : case postale No 6, Corcelles.

Jeune fille

est demandée dans famille pour aider au ménage, aimant les enfants. Entrée immédiate. — Faire offres à Mme Ziegenhagen, magasin de fleurs, Serre 79, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

personne

de confiance sachant bien cuisiner et tenir un ménage de trois adultes. Entrée et salaire à convenir. — Adresser offres écrites à R. N. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et dans les chambres. Pas sérieux s'abstenir. — Demander l'adresse du No 930 au bureau de la Feuille d'avis.

CUISINIER

et fille de cuisine sont demandés comme extras pour dimanche 16 septembre. — Faire offres à l'Hôtel de la Paix, Cernier. Tél. (038) 7 11 43.

On cherche

bon ouvrier

connaissant bien les travaux de la campagne. — S'adresser à R. von Allmen, Gorgier, tél. 6 71 54.

On cherche pour le 1er octobre jeune fille comme

bonne à tout faire

Bons gages à personne expérimentée. — S'adresser à A.-F. Perret, chemin des Mulets 3, tél. 5 41 40.

On demande bonne

femme de ménage

pour un après-midi par semaine. — Faubourg de l'Hôpital 56, 3me à gauche.

SOMMELIÈRE

est demandée pour le 15 septembre dans bon petit café. Débutante acceptée. — Faire offres avec photographie à Mme Straumann, tél. 2 41 65, café du Progrès, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

domestique

de campagne sachant traire et faucher dans exploitation moyenne. Entrée pour date à convenir. Homme d'âge pas exclu. Adresser offres écrites à H. T. 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Blanchissage

Quelle personne se chargerait de laver et repasser, chez elle, le linge d'un petit ménage ? Faire offres sous chiffres G. E. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

femme de ménage

pour deux à trois heures, trois fois par semaine. S'adresser avenue des Alpes 95. Tél. 5 37 25.

Jeune

femme de chambre

est demandée, ou jeune fille qui serait mise au courant. Nourrie, logée, 120 fr. par mois. Date d'entrée à convenir. — Faire offres à Foyer Tissot, le Locle. Tél. 3 18 43.

On demande

jeune garçon ou fille

pour la garde du bétail, pour tout de suite. — S'adresser à Lucien Sandoz, Saint-Martin. Téléphone 7 17 68.

DEM. D'EMPLOIS

Dame cherche

travail à domicile

partie d'horlogerie avec mise au courant, ou autres travaux. — Adresser offres écrites à X. R. 928 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, 16 ans et demi,

cherche place

dans une famille à Neuchâtel ou environs.

Demander l'adresse du No 929 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

âgée de 21 ans, présentant bien, ayant de bonnes références, cherche place dans restaurant ou tea-room, pour se perfectionner dans le français. Adresser offres écrites à S. T. 898 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame, au courant de tous les travaux de bureau, pouvant assumer des responsabilités, cherche emploi

d'employée de bureau

libre immédiatement. — Adresser offres écrites à M. C. 892 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne lingère-chemisière

Mme H. Rochat, Ecluse 27, cherche encore quelques journées régulières. Bonnes références, 30 ans de pratique.

A VENDRE

« Topolino »

en parfait état, taxes et assurances payées, à vendre 2400 fr. — Demander l'adresse du No 904 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

un divan métallique avec tête mobile, et planche au pied,
un protège-matelas,
un matelas demi-laine,
pour Fr. 192.— chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel

Au CORSET D'OR Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

Aimeriez-vous moderniser votre intérieur? Alors, rien de plus facile, puisque je reprends en paiement votre vieille chambre à coucher, salle à manger ou salon contre un mobilier moderne à votre goût. Le reste de la facture peut très bien s'acquitter par paiements mensuels. Demandez une offre, sans aucun engagement à Meubles G. Meyer, Neuchâtel, rue Saint-Maurice et faubourg de l'Hôpital 11. Tél. 5 23 75

A remettre à Genève

Entreprise de transport

et matériaux de construction (nécessaire 60,000 fr.) Ecrire sous chiffres C 71623 X, Publicitas, Genève.

A vendre, pour raison de santé,

MOTO
« UNIVERSAL »
580 cc., modèle 1950, à l'état de neuf. Cédée : 2500 francs. Réelle occasion. Schafeitel, Favarge, Neuchâtel.

A vendre

« V. W. »

de luxe, modèle 1950, houssée, en parfait état. S'adresser à M. Nussbaum, magasinier, hôtel Touring, Neuchâtel.

Deux poussettes

et un petit lit en parfait état, à vendre. S'adresser à Mme H. Benoit, rue des Vernes 5, Colombier.

A vendre une

poussette

en bon état, couleur crème, et un

habit de cérémonie

noir. S'adresser Kormann, Ecluse 63.

A VENDRE

meubles de salon Louis XV, table, chaises et canapé. Divan avec matelas. Divers meubles tels que tables, chaises, tabourets. Potager à gaz, quatre feux et deux fours, potager à bois moderne, deux trous, avec plaque chauffante. Rideaux et divers objets de ménage.

S'adresser mercredi 12 courant, avenue du Premier-Mars 18, 2me étage, de 14 à 19 heures.

A VENDRE

une poussette « Wisa Gloria » grise, en bon état, 80 fr., et un potager émaillé, à bois, deux trous, «Hoffmann», avec tuyaux, 80 fr. Lauener, chemin Gabriel 20, Peseux. Tél. 8 18 17.

Studio quatre pièces

soit : un divan-lit avec coffre à literie, deux fauteuils, une table pour Fr. 533.— que vous pouvez obtenir à crédit également chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel, téléphone 5 23 75.

A vendre un matériel complet de

petite pêche

avec bateau. — S'adresser à Aloïs Duport, La Plage 8, Port-de-Pully près Lausanne (Vaud).

AUTOS

« VW » modèle fin 1948, voiture en parfait état.

« Peugeot 202 », modèle 1947-1948, voiture toute revisée, pneus neufs, ainsi que la peinture.

R. FAVRE, Charmettes 31
Vauseyon (tél. 5 53 39)

Dernières nouveautés

Foulards Stoffels

Coloris ultra-modernes
7 dessins différents
Fr. 6.35 pièce

Pochettes Stoffels

Très beau choix de créations nouvelles

KUFFER & SCOTT

NEUCHATEL

A VENDRE

potager à gaz, quatre feux, « Le Rêve », une couleuse pour potager à bois, un lit deux places avec paillasse à ressorts. Le tout en très bon état. Bas prix. H. Bonny, Pierre-qui-Roule 11.

Alimentation

à remettre, région de Neuchâtel, Fr. 15,000.—. Recette : 115,000 fr. par an. Loyer : 70 fr. Agence Desponi, Ruchonnet 41, Lausanne.

A VENDRE

une cuisinière à gaz « Le Rêve », gris clair, trois feux et rallonge deux feux Fr. 200.—, vélos avec lumière, dame et homme, Fr. 60.— et 90.—, deux postes de télédiffusion, Fr. 90.— et 125.—, bocaux de 2 et 5 litres, Fr. 1.— et 2.—. A la même adresse on cherche un frigo de ménage. — S'adresser : Trois-Portes 45, rez-de-chaussée à droite, téléphone 5 66 45.

A vendre une

machine à coudre

meuble, comme neuf, à céder à prix très bas pour cause de déménagement. S'adresser Trois Portes 23, 3me à gauche.

Intéressant

A vendre très beau salon de style Louis XV et Louis XVI en parfait état. Louis XVI recouvert de superbe soie de Lyon. — S'adresser à F. Biedermann, Evole 64, téléphone 5 22 59.

A VENDRE

un magnifique meuble combiné 3 corps, dont une partie pour lingerie et une partie pour vêtements — au centre, bibliothèque et secrétaire et 3 grands tiroirs : pour Fr. 540.—. Vous pouvez obtenir ce meuble en le payant par acomptes chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

Trompette

Cornet-trompette américaine, marque « Holton », état excellent, occasion. — Tél. 5 13 76, M. Roberts.

AVIS DIVERS

QUI

s'occuperait énergiquement et ferait travailler journellement garçon de 13 ans au Collège latin. Adresser offres écrites à M. V. 881 au bureau de la Feuille d'avis.

Joli chaton

à donner. Demander l'adresse du No 924 au bureau de la Feuille d'avis.

Machines à coudre

Revision et réparation de toutes marques

H. Wettstein
Seyon 16 Grand-Rue 5
NEUCHATEL
Tél. 5 34 24

Voulez-vous

apprendre, vous perfectionner ou vous entraîner en sténo-dactylographie ? Demandez l'adresse du No 925 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE

Demoiselle, 27 ans, désire rencontrer Monsieur de 27 à 40 ans en vue de mariage. Veuf avec ou sans enfants pas exclu. Pas sérieux s'abstenir. Joindre photographie qui sera retournée. Adresser offres écrites à D. A. 500, Poste Restante, Neuchâtel I.

DÉMÉNAGEUSE

allant à vide de Neuchâtel à Genève demandée pour début octobre. S'adresser: tél. (038) 6 34 24.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu dimanche soir sur le parcours quais, place Purry, gare et environs, une

montre-bracelet

plaquée or. Prière de la rapporter au poste de police contre récompense.

Perdu, entre Peseux - les Ponts

sacoche de moto

Demander l'adresse du No 922 au bureau de la Feuille d'avis.

Perdu

montre-bracelet or, de dame, de Cudrefin au Pont-de-Thielle, par Witzwil, plateau de Wavre, Grands Marais.

Aviser Mme Henri Soguel, Bastides 2, Corcelles. Bonne récompense.

AVIS MÉDICAUX

Dr H. Jeanneret

spécialiste F.M.H.
médecine interne

DE RETOUR

CENTRE DE PUÉRICULTURE
Faubourg du Lac 17
Dès le vendredi 14 septembre, consultations chaque semaine
Vaccinations antivarioliques et antidiphtériques

DEM. A ACHETER

Nous achetons

guitares, mandolines, gramos portatifs, trompettes, accordéons, etc.

LUTZ MUSIQUE
Croix-du-Marché
Bas
rue du Château

CHIFFONS

blancs et couleurs sont achetés par

l'Imprimerie Centrale - Neuchâtel

Chiffons - Ferraille - Papiers

sont achetés au plus haut prix par

L. Hœfler PLACE DES HALLES 5
NEUCHATEL

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Fritz SIGRIST

et profondément touchée par les témoignages de reconnaissance et d'amitié à l'égard de leur cher frère et oncle, toute la famille remercie sincèrement tous ceux qui les ont soutenus et entourés pendant ces jours d'épreuve.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 10 septembre 1951.

AGENTS : Peseux, NIEDERHAUSER Arthur, motos. Fleurier, ZBINDEN Fritz, motos. La Chaux-de-Fonds, GIGER Paul, motos. Le Noirmont, DUCRETS Henri, motos. Saint-Imier, SIGRIST Roger, motos. Tavannes, GIGER Willi, motos.

BON Faites-moi parvenir, s.v.p., gratuitement et sans obligations, votre prospectus HFN.

Nom et prénom : .....

Domicile et adresse : .....

Décolleté daim noir

comme cliché

39⁸⁰

J. KURTH S.A. Neuchâtel

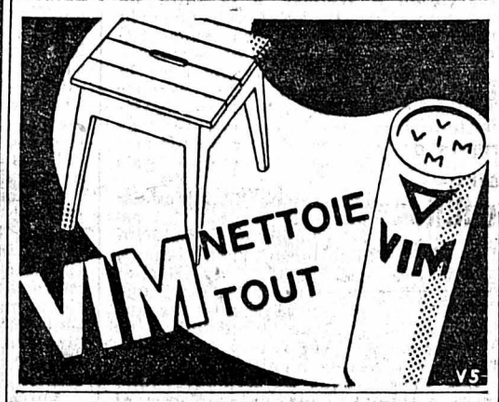

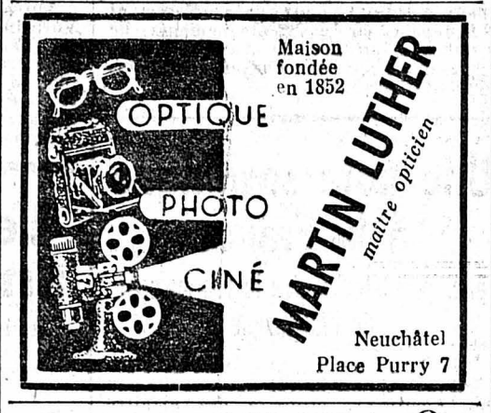

Maison fondée en 1852

MARTIN LUTHER maître opticien

Neuchâtel
Place Purry 7

Casserole à pasteuriser

MILCO

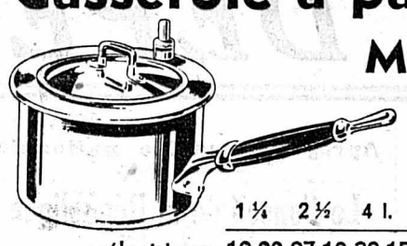

conserve au lait tous ses éléments nutritifs et sert aussi de bain-marie.

	1¼	2½	4 l.		1¼	2½	4 l.
électrique	19.90	27.10	39.15	gaz	15.90	21.-	30.10

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Ce magnifique entourage si pratique ne vous coûte que Fr. 155.— chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Vente également à crédit

A vendre à Genève

MAGNIFIQUE

café-glacier-tea-room

en bordure de la Rade. Gros chiffre d'affaires. Fr. 250,000.—.

Ecrire GERFIDA S. A., rue du Rhône 68, Genève.

Notre peleuse

EXPRESS

pour pommes et pommes de terre

rend service

Fr. 19.50

Baillod S.A.
Neuchâtel

Une révélation est notre

GAINE

tulle Lastex agréable à porter, légère, poids 80 grammes

Fr. 3065

GAINE

popeline Lastex avec le devant en tulle nylon, poids 95 grammes

Fr. 2985

Envoi contre remboursement.

5 % Timbres S.E.N. & J.

Pour faire un bon gâteau :

SAINDOUX

pur porc

Fr. 3.30 le kg.
Fr. 3.— par 5 kg.

A. VOUGA

Charcuterie de campagne
Halle aux viandes

A VENDRE

potager à bois « Prébandier », deux trous, bouilloire, four ; un fourneau rond « Eskimo » ; une couleuse, une planche à dessins 75×105, le tout à l'état de neuf. Téléphone No 5 51 81.

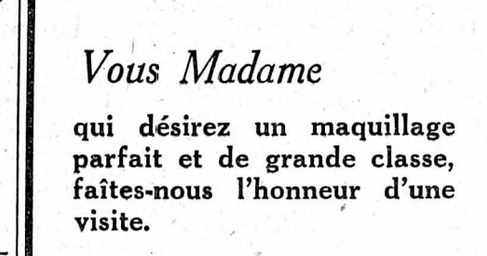

Toujours
au *service*
de votre *beauté*

LE LOUVRE

a installé à son rayon de

PARFUMERIE

un comptoir spécial pour

Le **rouge baiser**

Vous Madame

qui désirez un maquillage parfait et de grande classe, faîtes-nous l'honneur d'une visite.

Une conseillère de beauté vous présentera les nouvelles teintes automnales dès jeudi 13 septembre

La Nouveauté sa **AU LOUVRE**

Fromages HEIDI avec chèque Silva

FILETS de PERCHES

Magasin

LEHNHERR

A VENDRE de particulier **« SIMCA 8 »**

Revisée dernièrement, 40,000 km. Modèle 1948. Peinture grise, entretien mécanique impeccable. Avec plaques et assurances payées jusqu'à fin décembre. Faire offres sous chiffres F. V. 936 au bureau de la Feuille d'avis.

avant la livraison

et 30 mensualités à fr. 30.-

et nous vous livrons cette magnifique

Chambre à coucher

Demandez aujourd'hui même notre catalogue en y joignant le talon

TALON

Nom : ..... Prénom : .....

Lieu : ..... Rue : .....

MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN

Utilisez une machine à écrire pour vos comptes!

Ceux-ci seront plus nets, d'où une meilleure vue d'ensemble.

La RUF-PORTABLE

est un instrument de travail très rationnel — même dans les entreprises de moyenne importance — du fait qu'elle peut servir à la fois pour la comptabilité et la correspondance. Venez l'essayer dans nos locaux d'exposition ou demandez-nous le prospectus en envoyant le coupon ci-dessous.

COMPTABILITE RUF, Société anonyme

15, rue Centrale Lausanne

COUPON

Veuillez nous envoyer votre prospectus concernant la machine RUF - Portable

Timbre:

Mobilier complet

neuf de fabrique, à vendre au prix imbattable d'avant les hausses, livrés franco avec les garanties habituelles. Il se compose de :

quatre tabourets laqués ivoire dessus lino,
une table de cuisine assortie,
une CHAMBRE A COUCHER, nouveau modèle, lits jumeaux, tables de nuit, coiffeuse, armoire trois portes, deux sommiers à têtes réglables, deux protège-matelas et deux matelas de 1re qualité ;
une CHAMBRE A MANGER avec joli buffet de service en noyer, nouveau modèle, une table à rallonges et six belles chaises.

Le mobilier complet : **Fr. 2590.—**

Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés; téléphonez aujourd'hui encore pour fixer un rendez-vous.

AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & Cie
Grande-Rue 34-35 COUVET Tél. 9 22 21

Chambre à coucher

très belle exécution, neuve de fabrique, se composant de deux lits jumeaux, deux tables de nuit, une coiffeuse, avec glace de cristal, une armoire trois portes, deux sommiers avec traversins mobiles, deux protège-matelas, deux matelas, le tout garanti dix ans, livré et installé franco domicile, Fr. 1480.—.

S'adresser à Ameublements ODAC Fanti & Cie, Couvet

Qu'est-ce que le KARADJA ?

Le KARADJA est une sorte de Hériz de coloris plus foncé que l'on fait beaucoup aujourd'hui dans les dimensions des descentes de lit, des foyers et des Galeries. D'autres ont le format des grands tapis avec des fonds généralement couverts de dessins.
Le KARADJA est tissé dans la Perse du Nord, région où l'industrie des tapis est fort développée. Tous les tapis provenant de ce pays sont d'une qualité irréprochable, noués avec soin et exécutés par des artistes.

Karadja	147 × 195 cm.	Fr. 495.—
Karadja	67 × 114 cm.	Fr. 110.—

GRAND CHOIX DE TAPIS EN STOCK

SPICHIGER

6, place-d'Armes, NEUCHATEL

Facilités de paiement sur demande

Rouler mieux et plus vite sur N.S.U.

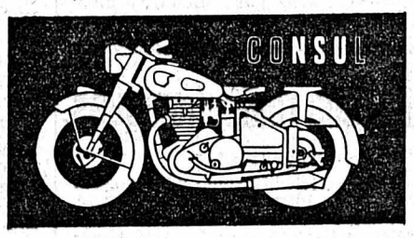

Agence officielle :
Garage Humbert, Cressier (Neuchâtel)
Tél. (038) 7 61 37

HUILES DE CHAUFFAGE

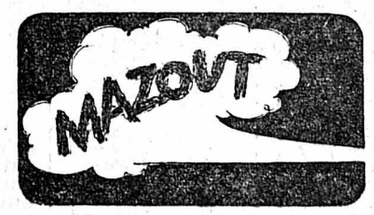

M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

Jeudi au marché

POISSONS FRAIS

DELLEY FRÈRES, pêcheurs, PORTALBAN

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

UN RÉCIT HISTORIQUE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE

Caravelles au large

par 10

JEAN MAUCLÈRE

A l'élévation, les bombardes tonnèrent et les piquiers mirent un genou en terre, tandis que, rangés aux lisses et dans les haubans, le reste de l'équipage poussait de vigoureuses exclamations. La mer brasillait de paillettes lumineuses, semant son manteau bleu-vert où flottait, par endroits, l'ombre mauve d'un nuage. Et, même quand l'astre se cachait au ciel, Jean et Marie avaient du soleil plein le cœur.

Un peu plus tard, tandis que festoyaient les matelots, autour d'une pièce de vin d'Anjou que Sajot avait fait défoncer, le docteur s'approcha de Pinzon. Il lui montra la caravelle qui courait allégrement à la conquête de l'espace, et lui dit :

— Belles noces, n'est-il pas vrai, senor, pour un découvreur ?

Et l'Espagnol, dont le teint bistré paraissait aujourd'hui irrigué de bilieuse envie, ne barguigna point à répondre, bourru :

— Certains ont trop de chance, monsieur ; il pourrait bien leur en cuire quelque jour !

Maître Goujard, le digne homme, en demeura pantois.

La caravelle descendait, en une course régulière et sans histoire, vers le Sud-quart-Ouest, tandis que le mécontentement de Vincente Pinzon allait montant vers le zénith. La veille du départ, maître Thomas Ladventure, l'emmenant en sa chambre secrète, lui avait dévoilé le fond de sa pensée :

— Je ne confie point de bon cœur mon plus beau navire à ce petit jeunet. Cependant, c'est l'ordre du Conseil, et il me faut obéir ; mais je vous commets auprès de lui en qualité de second, afin que vous surveilliez mon navire, qui sera vôtre ensuite, et que vous régentiez ce capitaine béjaune, toutes et quantes fois il en aura besoin.

Et l'Espagnol avait répondu, bombant le torse :

— Choses promises, foi d'Andalou!

Or, on l'a vu, Jean surveillait très bien son bâtiment, aussi ne reconnaissait-il à personne le droit de le régenter. Il ne sollicitait jamais les conseils de son second, et les récusait sans vergogne, quand l'hidalgo se risquait à lui en dispenser les bienfaits.

De quoi Pinzon, maintenu par son chef dans les limites de ses obligations professionnelles, ne décolérait pas.

Et pour comble, voilà que ce galopin de Cousin trouvait une femme ! On la lui apportait toute servie, à quatre lieues maritimes espagnoles — Vincente comptait toujours en mesures de son pays — passé la dernière pointe européenne !

C'était là une chance que l'hidalgo n'était pas loin de trouver insultante, lui à qui sa vie d'aventures et son caractère détestable n'avaient pas permis de trouver encore, à quarante ans, un attachement fidèle. Du sourire que Marie prodiguait sans malice à son époux, devant les officiers du bord, Pinzon devenait jaloux, plus même que du commandement exercé par Cousin avec un sentiment si net de son autorité.

Depuis que l'« Etoile-de-la-Mer » avait quitté les parages du cap Finisterre, elle ne marchait plus bon plein, ayant obliqué sur tribord, par rapport à l'aire habituelle du vent.

Il fallut une vingtaine de jours à la caravelle pour que la vigie pût signaler, du haut de la gabie du trinquet, une grisaille à l'horizon du Levant, qui était l'île de Sel, dans l'archipel du cap Vert.

Alors le second s'approcha de Jean Cousin, et lui dit d'un ton protecteur :

— Je suis content que vous ayez suivi mes conseils, capitaine. Vous vous trouverez bien d'élonger la côte, croyez-en un homme d'expérience.

Le jeune Dieppois posa sur lui ce regard droit qui souvent cherchait, sans le trouver, l'œil fuyant de Vicente :

— Demain, annonça-t-il, je m'élève en haute mer.

L'Espagnol sursauta, comme piqué d'un scorpion :

— Plaît-il ?

— Afin d'éviter les caprices des vents irréguliers, expliqua le jeune amiral, ou les calmes fréquents tout aussi fâcheux, qui paralysent les navires sur la côte africaine entre le 30me et le 15me degré de latitude, je vais, je vous le répète, prendre maintenant hauteur au milieu des mers, beaucoup plus que je ne l'ai fait jusqu'ici. Ainsi je profiterai de certains vents forts réguliers, les alizés, et aussi d'un courant que je sais. Nous le rencontrerons demain sans doute.

Pinzon gesticulait comme escarbot encloué. Il cria :

— Mais c'est insensé ! Vous allez nous perdre ! Je le connais, votre courant ! Au delà des Açores, il entraîne avec une rapidité vertigineuse, droit au Sud-Ouest, les vaisseaux qui par malchance se sont laissé saisir par lui. Et il aboutit à un tourbillon d'enfer, où les carènes les plus solides se brisent comme fétus.

— Sornettes, monsieur ! fit Jean Cousin tout net en secouant les épaules. J'ai regret à voir mon second officier donner dans de pareils godans.

— Cependant...

— Vous vous trompez. Obéissez... et taisez-vous !

Jamais nul encore n'avait osé clouer aussi net le bec de Vicente Pinzon. Il étouffa un juron et tourmenta l'énorme coquille de sa rapière ; bien volontiers l'eût-il dégaînée, afin de donner trois pouces de fer dans le ventre de ce freluquet.

Mais l'écrivain s'approchait, faisant mine de rien, la main à l'épée, lui aussi, et visiblement prêt à la tirer du fourreau, en vue d'appuyer son chef, si besoin était. Et le maître Ledur, à quelques toises, louchait alternativement du côté du second et vers un pesant anspect, déposé comme par hasard à portée de sa main, contre les haubans du grand mât d'arrière.

La prudence s'imposait. L'hidalgo pivota sur ses bottes et s'éloigna.

Jean Cousin demeurait seul, triste et mécontent. Triste, parce que son caractère loyal souffrait à se sentir en butte à une animosité aussi évidente que celle de Pinzon. Mécontent, car cette hostilité pouvait avoir, si elle allait s'exacerbant, de périlleuses conséquences quant au succès de la mission acceptée par le capitaine de l' « Etoile-de-la-Mer ».

Or, cette mission, il était indispensable qu'elle fût menée à bonne fin, puisque Jean Cousin en avait assumé la responsabilité ; elle le serait, quoi qu'il dût arriver. Toutefois, il convenait dès maintenant de surveiller l'Espagnol.

Pour le moment, l'affaire la plus urgente était de ne pas manquer le courant, dans les eaux duquel, si les calculs du jeune navigateur étaient exacts, la caravelle devait incessamment entrer.

Cousin regagna sa chambre où Marie, penchée sur un pourpoint qu'elle ramendait, lui sourit tendrement.

— Veux-tu me passer les portulans de ton parrain, m'amour ? lui demanda Jean. Dans mon gros coffre flamand, là...

Certes, le coffre-fort où dormaient les archives de l' « Etoile-de-la-Mer » ne ressemblait en rien au délicat coffret en jaspe blanc incrusté d'or dans lequel, au château d'Archelles, reposaient les bijoux de Marie, loin des hasards de la mer. La jeune femme cependant en mania prestement la clé pesante, et remit à son époux les parchemins qu'il réclamait.

Elle l'aida à dérouler les larges feuilles ; et la tête brune avec la tête blonde se penchèrent toutes deux sur les savants travaux de dom d'Octeville.

Ce n'était pas une mince affaire, à l'aube des temps modernes, que la construction d'une carte géographique. L'intuition, entièrement absente aujourd'hui de cette science, y avait alors, et suivant les auteurs, une part le plus souvent absurbe, quelquefois géniale.

(A suivre)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un avion américain a mitraillé Kaesong

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le communiqué officiel

TOKIO, 11 (A.F.P.) — Le commandement des Nations Unies, dans son communiqué officiel, indique qu'un radar avait repéré un appareil au-dessus de Kaesong, à l'heure indiquée par les communistes comme étant celle du mitraillage de la ville.

Le communiqué précise que l'appareil a été identifié comme «appartenant au 3me groupe de bombardement». Il ajoute :

«Le pilote a rapporté avoir mitraillé des lumières à 1 h. 36, sur ce qu'il croyait être une autre région mais qui, d'après le radar, devait être Kaesong. La mauvaise navigation au départ du pilote est la cause de cette erreur.» En conclusion du communiqué «le commandement accepte le fait qu'un avion des Nations Unies ait mitraillé dans les limites de la zone neutre, Kaesong» et promet de procéder «à une action disciplinaire appropriée».

C'est la première fois que la responsabilité des Nations Unies est ainsi reconnue dans un incident survenu à Kaesong.

Le communiqué rappelle tout d'abord le texte de la protestation communiste remis la nuit dernière et indique les résultats de l'enquête à laquelle se sont livrés hier matin les officiers des Nations Unies. Cette enquête a révélé :

«Des trous dans une maison indiquant la trajectoire de deux balles dans le sens nord-est-sud-ouest, plusieurs marques sur un mur de pierre, des balles du calibre 50 sur le sol près des maisons. Les témoignages de plusieurs Coréens vivant près de ces maisons ne sont pas concluants mais tous ont entendu l'avion. Une douille a été trouvée à environ 2000 yards des maisons marquées, pas de pertes de vies humaines, pas de dommages autres que ceux précédemment indiqués.

Les communistes refusent de transférer les pourparlers dans une autre ville

LONDRES, 11 (Reuter). — Selon une information de l'agence communiste chinoise, les généraux communistes Kim Il Soung (Corée du Nord) et Peng-Te-Huai (Chine) ont répondu à la suggestion du général Ridgway de transférer les pourparlers d'armistice de Kaesong à un autre endroit. La suggestion du commandant en chef des troupes des Nations Unies est considérée comme «inacceptable».

Les opérations militaires

FRONT DE CORÉE (secteur central), 11 (A.F.P.) — L'infanterie alliée, contre-attaquant au nord d'Inje, a repris mardi matin une hauteur stratégique qu'elle avait dû évacuer durant la nuit et a chassé en direction du nord deux bataillons nord-coréens. Des troupes communistes ont attaqué d'autres éléments alliés dans la même région.

A l'est de Kaesong, des patrouilles alliées se sont retirées, après de brefs combats avec deux sections ennemies.

Après l'Assemblée nationale

Le Conseil de la République engage le débat sur la question scolaire

PARIS, 12 (A.F.P.) — Le Conseil de la République a commencé mardi l'examen du projet gouvernemental prévoyant une augmentation du nombre des bourses et de nouveaux crédits pour les constructions scolaires. Comme prévu, le conseil a d'abord été saisi de motions préjudicielles réclamant, sous une forme ou sous une autre, le renvoi de l'examen de ce texte. Par 199 voix contre 100, il a cependant refusé de prendre ces motions en considération et a engagé la discussion générale du projet gouvernemental.

Sans préjuger de l'issue du débat qui s'ouvre devant le Conseil de la République, on notera que la proposition Barangé, soutenue par les partisans des subventions à l'école libre, avait été adoptée par l'Assemblée nationale par 313 voix (R.P.F., M.R.P., indépendants et paysans) contre 255 (communistes, socialistes et la majorité des radicaux-socialistes). Or, si l'on s'en tient à la répartition politique du Conseil de la République, l'écart entre les deux blocs se révèle infiniment plus serré, le bloc laïque avec ses 166 voix (18 communistes, 62 socialistes, 86 radicaux) étant même théoriquement en mesure de renverser la majorité au détriment du bloc de l'école libre, fort de 149 suffrages (58 gaullistes, 69 indépendants et paysans et 22 M.R.P.).

Il semble en définitive que c'est du vote de certains radicaux-socialistes (12 d'entre eux sur 75) ayant déjà rallié, à l'Assemblée nationale le camp de l'école libre, que dépendra l'attitude du Conseil de la République.

Dix-huit crimes horribles ont été commis à Weimar

Leurs auteurs seraient des membres des compagnies disciplinaires soviétiques

BERLIN, 11 (D.P.A.). — Le préfet de police de Weimar a ordonné l'état d'exception à Weimar à la suite de l'assassinat de 18 habitants, pour la plupart des femmes et des jeunes filles, au cours des dernières semaines. Ces meurtres ont été commis avec la plus grande bestialité. Leurs auteurs seraient des membres des compagnies disciplinaires soviétiques recrutés dans les unités mongoles. Toutes les femmes et jeunes filles ont été violées, puis dépecées.

Selon un communiqué de l'administration communale de Weimar, les assassinats ont été commis par «des bandits revêtus d'uniformes soviétiques». Le journal «Telegraf», de Berlin-Ouest, qui relate ces faits, écrit que les obsèques ont été marquées par une telle participation de la population de Weimar qu'elles ont revêtu le caractère d'une véritable manifestation.

Des faits graves se seraient également produits dans l'arrondissement d'Ilmenau, où des détachements de troupes asiatiques de l'armée rouge participant aux manœuvres d'automne, sont stationnés.

Le procès de Bucarest

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les inculpés sont :

Mgr Augustin Pacha, Roumain d'origine allemande, évêque de Timisoara; le R. Père Pietro Ernesto Clementine, prêtre italien, à Bucarest ; le R. Père Josef Schubert, Roumain d'origine allemande, prêtre à l'Eglise italienne de Bucarest, qui aurait été élevé secrètement à la dignité d'évêque, pendant qu'il se dérobait aux recherches des autorités ; Mgr Adalbert Boroz, Roumain d'origine hongroise, recteur de l'Ecole catholique de Timisoara, qui aurait également été élevé à la dignité d'évêque; M. Joseph Waltner, Roumain d'origine allemande, directeur de la Chancellerie de l'évêché de Timisoara ; M. Ion Heber, Roumain d'origine allemande, secrétaire de l'évêché de Timisoara; M. Lazar Scefanescu, ancien inspecteur général des écoles ; M. Georges Sanbulascu, inspecteur général des écoles à Siu; M. Petre Toba, ancien député.

La Cour martiale est présidée par le général Alexandru Petrescu.

Selon les «aveux» des inculpés, l'organisation d'espionnage aurait fonctionné à Timisoara, près de la frontière yougoslave, sous la direction du Vatican, qui aurait imparti ses ordres par l'intermédiaire du nonce apostolique, Mgr Cassulo, de Mgr O'Hara, son successeur à la nonciature, et de Mgr Delmastri.

Après l'expulsion du représentant du Vatican, le centre d'espionnage aurait été dirigé par le ministre d'Italie, M. Scamaca, et le chargé d'affaires italien, M. Giuseppe Buri-Guiao. Le courrier diplomatique de la légation d'Italie aurait transmis les rapports des «espions» au Vatican.

Avec le chargé d'affaires suisse «ad intérim» à Bucarest, M. Meier, le représentant diplomatique de l'Autriche, M. Schmidt, aurait également été impliqué dans cette affaire.

Le département politique ignore tout des accusations portées contre un diplomate suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Hier matin, une agence américaine répandait la nouvelle qu'au cours d'un procès intenté à des dignitaires catholiques en Roumanie, les inculpés auraient «avoué» avoir reçu, pour leur activité antiroumaine, de l'aide de fonctionnaires du Vatican et d'agents diplomatiques de divers pays. «M. Meier, chargé d'affaires de Suisse à Bucarest serait impliqué dans l'affaire», ajoutait la dite agence.

Or, au palais fédéral, on ne sait rien des accusations portées contre M. Meier qui, d'ailleurs, n'est pas chargé d'affaires, mais secrétaire de légation. Jamais Bucarest ni la légation de Roumanie en Suisse n'ont formulé de plainte ni fait aucune démarche concernant l'activité de ce diplomate.

Le département politique a toutefois demandé des renseignements à Bucarest sur les griefs éventuels faits à M. Meier. Dès que la réponse sera venue, un communiqué sera sans doute publié.

UN CROISEUR ANGLAIS EN YOUGOSLAVIE

SPLIT, 11 (Reuter). — Le croiseur «Liverpool» qui porte le pavillon du commandant en chef de la flotte britannique de la Méditerranée, sir John Edelsten, a jeté l'ancre mardi dans le port de Split.

Il s'agit de la première visite officielle de la flotte britannique en Yougoslavie depuis l'avant-guerre.

Le ministre français des finances demande une aide supplémentaire des Etats-Unis

WASHINGTON, 12 (A.F.P.) — «J'ai profité de ma présence à Washington pour faire aux membres du gouvernement américain un tableau de la situation française actuelle à la lumière de nos programmes économiques et financiers d'importation et de réarmement», a indiqué M. René Mayer, vice-président du Conseil français et ministre des finances, dans une déclaration écrite remise à la presse.

«Nous sommes tous d'accord pour affirmer que nous n'atteindrions pas les buts économiques de notre défense commune si notre réarmement devait être obtenu au prix d'un abaissement du standard de vie des travailleurs, ce qui mettrait en danger la paix sociale», a ajouté le ministre.

Après avoir insisté sur l'importance du fardeau écrasant que représentaient les tâches de la France, le ministre a précisé que «le contribuable français faisait déjà un effort, qui, relativement, pouvait être comparé favorablement avec celui des autres pays. La France, a-t-il dit, doit aussi maintenir et même accroître ses importations. Ceci ne peut être réalisé sans les ressources en dollars nécessaires. En fin de compte, le fardeau militaire que supporte la France est beaucoup plus lourd que celui de tous les autres pays, à l'exception des Etats-Unis, cet effort risque d'épuiser ses capacités s'il n'est pas soutenu par une aide accrue de l'extérieur».

L'Indochine coûtera à la France un milliard de dollars par an, a dit M. Mayer. Après Ottawa, une fois la répartition des dépenses du «nato» décidée, le gouvernement français pourra communiquer aux autorités américaines le montant de l'aide nécessaire pour l'Indochine.

Vers la ratification d'un accord franco-allemand pour les extraditions

BONN, 11 (A.F.P.) — Le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi sur la ratification de l'accord franco-allemand, concernant les extraditions. Cet accord — le premier conclu entre la France et l'Allemagne — met fin à l'extradition de réfugiés politiques et de déserteurs. Seuls seront extradés les criminels de droit commun.

Un porte-parole du gouvernement fédéral a précisé, devant la presse, que les Sarrois et les Alsaciens ayant élu domicile en Allemagne occidentale depuis 1949 ou 1945 étaient considérés dans l'accord franco-allemand comme ressortissants allemands. Il a ajouté que les autorités françaises n'auraient plus le droit, après l'entrée en vigueur de l'accord, d'arrêter sur le territoire de la République fédérale, des déserteurs de la Légion étrangère ou de demander leur extradition.

Un autre son de cloche de Paris

PARIS, 11 (A.F.P.) — A la suite de l'annonce faite à Bonn par un porte-parole du gouvernement fédéral indiquant que celui-ci avait adopté un projet de loi sur la ratification d'un accord franco-allemand concernant les extraditions, on s'étonne, dans les milieux français autorisés, de l'anticipation que représente cette déclaration d'un porte-parole officiel allemand.

En effet, précise-t-on, il est prématuré de parler de ratification pour un accord qui n'est pas encore signé et qui, même en préparation depuis plusieurs mois, n'a pas été soumis au gouvernement français.

On se déclare surpris, au surplus, des révélations qu'ont cru pouvoir faire les autorités allemandes sur la substance d'un instrument encore en discussion et l'on fait toutes les réserves sur les dispositions ainsi annoncées.

Une note soviétique à la France

pour protester contre le réarmement de l'Allemagne

MOSCOU, 12 (A.F.P.) — Une note soviétique remise, mardi après-midi, par M. Vichinsky, ministre des affaires étrangères, à M. Brionval, chargé d'affaires à l'ambassade de France, est une répétition des notes du 15 décembre 1950 et du 20 janvier 1951, pour attirer l'attention de la France sur le danger d'un réarmement de l'Allemagne occidentale que, selon la note, favoriseraient les plans Schuman et Pleven.

La note souligne également que la France agit contrairement à l'esprit du pacte franco-soviétique et que le gouvernement soviétique ne peut pas négliger les conséquences de la politique actuelle du gouvernement français qui tend, dit-elle, à la restauration du militarisme allemand et à la création d'une alliance militaire avec les «forces agressives de l'Allemagne occidentale».

M. WINSTON CHURCHILL DE PASSAGE A PARIS

PARIS, 11 (A.F.P.) — M. Winston Churchill, qui rentre de Venise où il a passé les derniers jours de ses vacances, s'est arrêté à Paris où il sera pendant 48 heure l'hôte de sir Oliver Harvey, ambassadeur de Grande-Bretagne en France.

Sa visite a un caractère privé, déclare-t-on dans les milieux britanniques. Toutefois, M. Winston Churchill profitera de ces deux jours pour faire un tour d'horizon politique avec des personnalités françaises amies. C'est ainsi qu'il a rencontré lundi soir au cour d'un dîner intime à l'ambassade MM. Paul Reynaud et Jean Monnet, anciens ministres, le général Stehlin ainsi que M. Keith Officer, ambassadeur d'Australie.

Un porte-parole de l'ambassade britannique a déclaré que MM. Churchill et Eisenhower ont eu mardi un entretien à l'ambassade.

M. Churchill aura un entretien avec M. René Pleven, président du conseil. Il quittera Paris pour Londres mercredi après-midi.

Le différend anglo-persan

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'ambassadeur des Etats-Unis chez M. Mossadegh

TÉHÉRAN, 11 (A.F.P.) — M. Henry Grady, ambassadeur des Etats-Unis, s'est entretenu pendant une heure mardi avec le président du conseil Mossadegh. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la conversation.

La Perse vend du pétrole à l'Afghanistan

TÉHÉRAN, 11 (A.F.P.) — Un porte-parole du gouvernement a annoncé à l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu lundi soir, que le ministre des finances iranien avait été autorisé à signer un accord portant sur la vente de 3,400,000 dollars de produits pétroliers au gouvernement afghan.

Trois Suisses ont escroqué des industriels du nord de la France

L'un d'entre eux est arrêté

PARIS, 11 (A.F.P.). — Les activités de trois ressortissants suisses qui ont escroqué pour vingt millions de francs français de tissus chez des industriels en textiles du nord de la France, viennent d'être découvertes par la police. L'un d'eux a été arrêté. Il s'agit de Paul Keihl, 32 ans. Les deux autres : Roger Blatter, 29 ans, et Félix Waser, 27 ans, sont activement recherchés.

Ces trois escrocs avaient fondé, il y a un an, avenue des Champs-Elysées, à Paris, une société d'import-export, le Comptoir continental «Pearl Trading», dont ils constituaient à eux seuls le conseil d'administration et tout le personnel. Ils devaient bientôt déménager au boulevard Haussmann, où ils ouvrirent un bureau fantôme. Ils ouvrirent un compte dans une succursale parisienne d'une banque britannique et commandèrent pour plusieurs millions de francs français de tissus.

Faute de fonds de roulement, ils présentaient des chèques sans provision mais certifiés valables à l'aide de faux cachets. Ils revendaient le butin à bas prix.

Quand la police ouvrit une enquête, les escrocs avaient disparu. Toutefois, le témoignage d'un camionneur permit de retrouver une partie des tissus volés.

C'est, il y a quelques jours, alors qu'il tentait de reprendre pour son compte les activités qui lui avaient si bien réussi avec ses complices, que Paul Keihl fut appréhendé.

La «Pravda» mécontente de certaines organisations du parti communiste

PARIS, 11 (A.F.P.). — La «Pravda», dans son éditorial de mardi diffusé par la radio de Moscou, critique le travail de certaines organisations du parti communiste de l'U.R.S.S. dans le domaine de «l'instruction publique».

Elle reproche aux «cours et cercles politiques» de «pratiquer un enseignement du marxisme léninisme par trop théorique et sans liaison avec la vie pratique» et de donner «une instruction trop formelle, trop dogmatique aux communistes».

Abordant les tâches à poursuivre au cours de la nouvelle année scolaire, la «Pravda» met l'accent sur «l'incompatibilité du communisme avec l'idéologie bourgeoise» et sur la nécessité d'un «sérieux travail de propagande dans ce sens».

Un «Vampire» s'écrase au sol à Dijon

DIJON, 12 (A.F.P.). — Un appareil «Vampire» appartenant à une escadre de chasse, à Lyon, s'est écrasé au sol au cours d'un vol d'entraînement, en bordure du terrain de la base aérienne de Dijon-Longvic.

Après avoir effectué une série d'exercices acrobatiques, l'appareil a piqué soudainement et percuté au sol. Le pilote a été tué.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	7 sept.	11 sept.
Banque Nationale	770.— d	775.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	715.— d	715.— d
La Neuchâteloise as. g.	980.— d	1000.— o
Câbles élec. Cortaillod	6800.— d	6800.— d
Ed. Dubied & Cie	1205.— d	1205.— d
Ciment Portland	2550.— d	2550.— d
Tramways Neuchâtel	510.— d	510.— d
Suchard Holding S.A.	415.— d	415.— d
Etablissem. Perrenoud	525.— d	525.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.—	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.—	102.50 d
Com. Neuch. 3½ 1937	101.—	100.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.25 d	101.25 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	100.—	100.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Bulletin de bourse

ZURICH — Cours du

OBLIGATIONS	10 sept.	11 sept.
3 ¼ % Fédéral 1941		101.60 %
3 ¼ % Féd. 1946, avril		102.60 %
3 % Fédéral 1949		100.25%d
3 % C.F.F. 1903, diff.		103.75 %
3 % C.F.F. 1938		100.25%d
ACTIONS		
Union Banques Suisses		1068.—
Société Banque Suisse		846.—
Crédit Suisse		864.—
Electro Watt		805.—
Motor-Columbus		488.—
S.A.E.G., série I		46 ½
Italo-Suisse, priv.		82.— d
Réassurances, Zurich		6150.—
Winterthour Accidents		4800.— d
Zurich Accidents		8140.—
Aar et Tessin		1195.— d
Saurer		1020.—
Aluminium		2335.—
Bally		788.—
Brown Boveri		1192.—
Fischer		1127.—
Lonza		920.—
Nestlé Alimentana		1691.—
Sulzer		2095.—
Baltimore		90 ½
Pennsylvania		84 ¼
Italo-Argentina		26.—
Royal Dutch Cy		250.—
Sodec		27.—
Standard Oil		306.—
Du Pont de Nemours		437.—
General Electric		272 ½
General Motors		224.—
International Nickel		172 ½
Kennecott		361 ½
Montgomery Ward		317 ½
National Distillers		149.—
Allumettes B.		39.—
U. States Steel		196 ½

BOURSE FERMÉE

BALE

ACTIONS		
Ciba	2850.—	2855.—
Schappe	1095.—	1085.— d
Sandoz	4720.—	4725.—
Geigy, nom.	2525.— d	2550.—
Hoffmann-La Roche (bon de jce)	5450.—	5440.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	780.—	780.— d
Crédit F. Vaudois	775.—	775.—
Romande d'Electricité	432.50	430.— d
Câbleries Cossonay	3000.— d	3000.— d
Chaux et Ciments	900.— d	910.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	128.—	128 ½
Aramayo	26 ½	27 ¼
Chartered	36 ½	36 ½ d
Gardy	211.—	211.—
Physique, porteur	299.—	297.—
Sécheron, porteur	497.—	498.—
S. K. F.	234.—	233.—

Cours communiqués par la Banque cantonale, sans engagement

Billets de banque étrangers

Cours du 11 septembre 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.09	1.12½
Dollars	4.32	4.35
Livres sterling	10.55	10.75
Francs belges	8.—	8.20
Florins hollandais	105.—	107.—
Lires italiennes	—.65½	—.69
Allemagne	86.—	89.—
Autriche	14.35	14.80
Espagne	8.95	9.25

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

AUX ÉTATS-UNIS, le nouveau président du Fonds monétaire international a déclaré que seuls les pays affiliés qui présenteront un programme anti-inflationniste pourront être aidés par cet organisme. M. Acheson s'est entretenu hier matin avec M. Morrison. Le secrétaire d'Etat a reçu plus tard M. Robert Schuman.

EN FRANCE, Le «Journal officiel» publie mercredi matin un décret portant convocation des collèges électoraux en France, en Algérie et dans les départements d'outre-mer, les dimanches 7 et 14 octobre, en vue de renouveler la deuxième série sortante des Conseils généraux. Le décret indique que la campagne électorale commencera le 23 septembre.

EN ARGENTINE, les élections générales auront lieu le 14 novembre.

EN ÉGYPTE, l'ambassadeur d'Angleterre ferait prochainement de nouvelles propositions concernant l'abolition du traité anglo-égyptien.

EN ANGLETERRE, un Vampire s'est écrasé sur des maisons à Westcliff-on-Sea. On compte quatre morts et un blessé.

LES SPORTS

FOOTBALL

Avant le match Sochaux - Cantonal

Nous apprenons que le F.-C. Sochaux qui jouera ce soir à Neuchâtel présentera une équipe extrêmement forte. En effet, on y relève les noms suivants :

Lorius (ou Fragassi), tous les deux internationaux ; Nungesser (international) et Zutowski ; Bernadet, Zurcher (international B), Heine, Zeglio (un Bolivien de Sao-Paulo), Faivre, Courtois, Régner (international militaire), Sigved (international norvégien).

APOLLO
Cet après-midi, exceptionnellement, pas de spectacle
Séance FIP-FOP

Seul l'acte d'un criminel peut expliquer le drame de Pont-Saint-Esprit

assurent les minotiers français, en complet désaccord avec les enquêteurs

L'instruction de la dramatique affaire du pain maudit de Pont-Saint-Esprit en est à peine à son début que déjà d'ardentes polémiques s'engagent autour de la «farine qui tue».

Récemment un désaccord s'élevait entre toxicologues civils et militaires à qui avaient été confiés des échantillons de farine saisie au moulin du meunier Maillet.

Or voici que l'Association française de la meunerie a rendu public un long communiqué selon lequel «seul un acte criminel» peut expliquer les accidents mortels de Pont-Saint-Esprit.

Cette thèse va exactement à l'encontre des conclusions de l'enquête policière. Celui qui l'avait menée, le commissaire Sigaud, avait en effet déclaré :

«Je ne crois pas à l'acte criminel!»

D'autres experts ont été nommés, qui vont entreprendre une nouvelle série d'analyses. Nul doute que ces opérations n'apportent des précisions, décisives cette fois, sur cette dramatique histoire.

Qu'avez-vous appris d'utile à l'école ?

C'est une question qu'on est amené à se poser au moment où tous les écoliers reprennent, après les vacances, le chemin de l'école. Cette question, CURIEUX l'a posée cette semaine à un certain nombre de personnes connues en Suisse romande : un avocat, une femme de lettres, un journaliste, un comédien, un radio-reporter et même un chancelier d'Etat.

Le premier hebdomadaire romand vous la pose aussi cette question et si vous avez une idée intéressante à ce sujet, ne manquez pas de la soumettre à CURIEUX qui publiera votre réponse.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, musique de ballet. 11 h., Mosaïque musicale. 11.45, vies intimes, vies romanesques. 11.55, musique vocale de la Renaissance. 12.15, Finlandia, de Sibélius. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Sans annonce. 13.45, la femme chez elle. 16 h., Les entretiens des Rencontres internationales de Genève. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : une heure de musique légère. 17.30, la rencontre des isolés : Le capitaine Fracasse, de Th. Gautier. 17.55, le rendez-vous des benjamins. 18.30, l'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, intermède vocal. 18.45, Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Point de vue de la Suisse. 19.35, Collection d'automne. 20 h., Aux Rencontres internationales de Genève : Jules Romains : La connaissance de l'homme du XXme siècle. 20.20, Oeuvres de Gershwin. 20.35, Mélodies de Paul Le Flem. 20.45, Musique contemporaine par l'Orchestre de la Suisse romande, direction : E. Ansermet, violoniste : Arthur Grumiaux. Au programme : Strawinsky, Alban Berg, Hindemith. 22.30, inform. 22.35, Aux Rencontres internationales de Genève : Maurice Merleau-Ponty : L'homme de l'adversité.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.30, inform. 12.40, refrains et mélodies. 13.15, carnet de route du reporter. 13.25, Oeuvres de Beethoven. 16.30, Musique de chambre de Mannheim. 17.30, pour la jeunesse. 18 h. Tour du monde, avec C. Dumont et son orchestre. 18.40, La plus grande collection d'icônes de l'Europe. 19.05, Ohé, Paris. 19.30, inform. 20 h., musique récréative variée. 21 h, Famille Läderach, histoire d'une famille suisse. 21.40, chansons du Rösligarten. 22.05, musique spirituelle.

CARNET DU JOUR

Salle de la Paix : 20 h. 30. «La sauvage».

Cinémas

Rex : 15 h. et 20 h. 30. Le spectre rouge.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. L'île au trésor.
Apollo : 20 h. 30. Amour en croisière.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Monseigneur.
Théâtre : 20 h. 30. Scandale en 1re page.

Communiqués

Match Cantonal - Sochaux

Ce soir, au stade de Cantonal, un spectacle de choix sera offert au public neuchâtelois. En effet, on nous annonce la venue de la célèbre équipe française du F.-C. Sochaux. Technique poussée, jeu scientifique, en un mot football racé, telles sont les caractéristiques de cette équipe contre laquelle nos amis cantonaliens se feront un honneur de lutter de belle manière. Sochaux alignera ses internationaux. Nul doute que les gradins du Cantonal ne soient bien garnis mercredi soir.

«La sauvage» à la Paix

«La sauvage», pièce en 3 actes, qui sera représentée le 12 septembre à la Salle de la Paix par les «Compagnons du Poitou» sous les auspices de la Paroisse réformée, a été écrite et présentée en 1934 par Jean Anouilh, l'auteur dramatique le plus joué du monde à l'heure actuelle et elle est sans doute son chef-d'œuvre. C'est une pièce dure, parce qu'elle pousse très loin l'exploration du cœur humain. L'histoire qu'elle décrit pourrait être absurde si elle n'était pas la traduction cruelle, impitoyable de la révolte intérieure des pauvres.

AVIS TARDIFS

PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHATEL
Ce soir, à 20 h. 30
à la Salle de la Paix
«LA SAUVAGE»
3 actes de Jean Anouilh
par les *Compagnons du Poitou*

Chapelle des Terreaux, 20 h. 15
M. N. WOODFORD
Union pour le réveil.

Fête des vendanges 1951
LOGEMENT
Des centaines de personnes espèrent pouvoir loger à Neuchâtel dans la nuit du 29 au 30 septembre. Les hôteliers, maîtres de pensions et particuliers de Neuchâtel et environs, qui peuvent mettre des chambres à disposition, sont priés d'écrire ou de s'annoncer au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du Tourisme (Tél. 5 42 42), en indiquant le nombre de lits disponibles et le prix demandé (comprenant logement et service, éventuellement petit déjeuner).
Notre appel s'adresse spécialement aux pensions et particuliers, car le nombre des personnes à loger dépasse largement les possibilités hôtelières de Neuchâtel.

Contemporains 12
Ce soir, 20 h. 15, aux Halles
SURPRISE-PARTY

Mercredi 12 septembre au Stade à 20 h. 15 en nocturne
SOCHAUX-CANTONAL
Sochaux jouera avec ses internationaux A. B., militaires et juniors : Lorius ou Fragassi, Nungesser, Heine, Reigner, Figved, Courtois, Zurcher, Hediart, le Brésilien Zeglio et les lionceaux Faivre, Bernadet, Gutowski, Biancheri, etc.
Billets en vente d'avance chez Mme Belly Fallet, cigares, Grand-Rue 1.

Rex

Dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs

Douze épisodes Republic Serial en un seul spectacle tous plus passionnants, plus mouvementés les uns que les autres

Le péril atomique... Le masque ricanant... Le sacrifice fatal... Le double meurtre... Le collier de fer... La liste invisible...

LE SPECTRE ROUGE

Du dynamisme et de la bagarre, du mouvement comme rarement ! En complément : Laurel et Hardy sur le bateau fantôme ! V.O.

PARENTS ! Le chemin d'un lumineux avenir sera ouvert A VOS ENFANTS s'ils connaissent les langues et le commerce. Notre école leur offre une telle possibilité avec ses cours spéciaux de langues, secrétariat et de commerce de 3, 4, 6 mois, avec DIPLOME FINAL. Classes de 6 élèves.

Prospectus. ECOLE TAMÉ, Neuchâtel. Concert 6, tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Saint-Gall, Bellinzone, Fribourg, Sion. Prochain cours : 24 septembre.

Chiffon

FABRICATION d'ABAT-JOUR LAMPADAIRES POTICHES

Rue du Seyon - Ruelle Dublé 6 1er étage

JEAN NYDER

Pianiste diplômé et virtuose

Studio : Côte 107, Neuchâtel

Tél. 5 51 51

a repris ses leçons de piano

(Méthode A. Cortot)

Etude rationnelle de la technique pianistique. Tous les degrés. Cours d'interprétation. Préparation au concert. Harmonie. Composition.

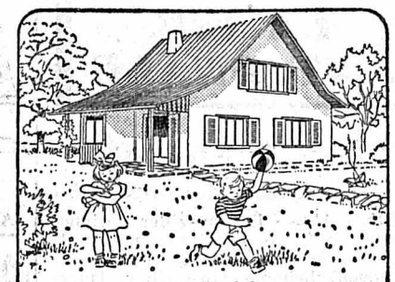

Le spécialiste de la

Maison familiale

expose au Comptoir Suisse de Lausanne

STAND 930 — HALLE 9

WINCKLER FRIBOURG

PROMENADES EXCURSIONS

HÔTELS · RESTAURANTS · PENSIONS

PRÊTS très discrets

à personnes solvables par banque fondée en 1912. Conditions sérieuses. Pas d'avance de frais.

BANQUE PROCRÉDIT FRIBOURG

Mlle BURKI - Diplôme d'enseignement

Ruelle Vaucher 36

reprend ses

leçons de piano

Initiation au solfège, pour débutants

Enseignement approprié pour petits et grands

BESANÇON

15 au 23 septembre

La Société des foires présente :

Le 2me Salon national

de l'horlogerie et des industries comtoises

Concours du cheval comtois
Journée de l'agriculture
Journée de l'habitation et de l'urbanisme
Démonstration de radioguidage et nombreuses attractions.

LES BELLES EXCURSIONS DU GARAGE PATTHEY

Mercredi 12 septembre

Tour des lacs de Morat et de Neuchâtel

par Avenche - Payerne - Yverdon

Départ : 14 h. Prix : Fr. 8.50

Renseignements auprès du Garage Patthey Manège 1 - Neuchâtel - Tél. 5 30 16 Mme Fallet, magasin de cigares Grand-Rue - Neuchâtel

Déchirés, troués, mités, salis

vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5. Tél. 5 49 48.

Tous vos nettoyages : fenêtres, entretien et traitements spéciaux de parquets par la maison spécialisée

L'ÉCLAT

Tél. 5 53 61 - Manège 54

DÉFILÉ

A la demande générale, la direction

des « Tricots Luce »

informe le public qu'elle présentera à nouveau ses créations d'automne,

le mardi 18 septembre 1951, dès 20 h. 45

à l'HÔTEL CITY

(salle du 1er étage)

Les cartes d'invitation donnant droit à l'entrée gratuite, sont à retirer chez Betty Durst, Modes, 7, place Purry. Neuchâtel, Jika-Sports, place de l'Hôtel-de-Ville, Neuchâtel, Eron S. A., Saint-Aubin.

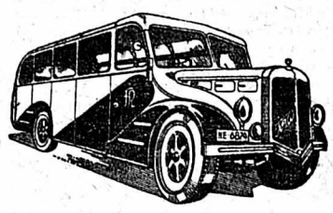

Départs : Place de la Poste

Mercredi 12 septembre Fr. 8.50	Chasseron Départ à 13 heures
Lundi du Jeûne 17 septembre Fr. 20.— (carte d'identité ou passeport)	Tour du lac Léman Genève Départ : 7 heures
Lundi du Jeûne 17 septembre Fr. 9.—	Comptoir de Lausanne Départ : 8 heures

Renseignements - Inscriptions

AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21

ou Papeterie BICKEL & Cie Tél. 5 10 75

COURS DU SOIR

à prix réduit

Fr. 10.— à 12.— par mois

Un soir par semaine. Début du semestre d'hiver : 24 septembre. Inscriptions et renseignements jusqu'au 22 septembre, de 8 à 12 h., et de 14-19 h., à partir du 24 septembre aussi le soir. ECOLE BÉNÉDICT Terreaux 7

la prairie

son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Ragoût de mouton
Haricots verts
Pommes nature

Vinaigre NUTREX

RÉFECTION DE LITERIE

PERROTTET TAPISSIER

Parcs 40 - Tél. 5 52 78

Travail soigné

EH OUI !... de nouveau des

DÉMONSTRATIONS de machines à laver

Mercredi après-midi et jeudi après-midi

Nous vous présenterons des machines de capacités différentes.

APPORTEZ UN PEU DE LINGE

Elexa

1 RUELLE DUBLÉ NEUCHATEL

Mlle THÉVENIN

Ire coiffeuse de Mâcon

18 années de pratique exécute avec art coiffures nouvelles, permanentes et teintures

SALON BOÉCHAT

MONRUZ 5

Tél. 5 58 72

LACS DE NEUCHATEL ET MORAT

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHATEL ET MORAT S.A.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1951

PROMENADE à l'île de Saint-Pierre

13.45 dép. Neuchâtel arr. 18.35
15.20 arr. Ile de Saint-Pierre dép. 17.00

La promenade n'aura lieu qu'en cas de beau temps ; elle desservira aussi Saint-Blaise, Thielle, le Landeron et la Neuveville.

La Direction.

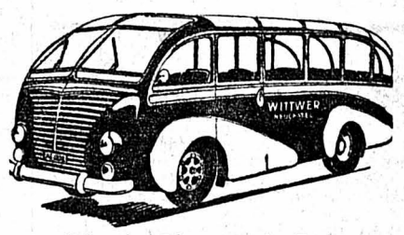

Départ : Place de la Poste

Mercredi 12 septembre Fr. 4.—	Tête-de-Ran (VUE-DES-ALPES) Départ à 14 heures
Jeudi 13 septembre Fr. 7.—	Saut-du-Doubs Départ à 13 h. 30
Vendredi 14 septembre Fr. 5.—	Chalet Heimelig LA CHAUX-DE-FONDS Départ à 14 heures

Courses du Jeûne fédéral

Dimanche 16 et lundi 17 septembre 2 jours Fr. 49.—	Saas-Fée Départ à 7 heures (avec souper, logement et petit déjeuner
Lundi du Jeûne 17 septembre Fr. 9.—	LAUSANNE Comptoir suisse Départ à 8 heures
Lundi du Jeûne 17 septembre Fr. 7.—	Saut-du-Doubs Départ à 13 h. 30
Lundi du Jeûne 17 septembre Fr. 5.—	Chalet Heimelig LA CHAUX-DE-FONDS Départ à 14 heures

Renseignements - Inscriptions :

LIBRAIRIE BERBERAT

sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40

F. WITTWER & Fils, Neuchâtel

Tél. 5 26 68

MIGROS Société coopérative

Pour nos clients

Voyage spécial au Tessin

organisé par l'Agence de voyages HOTEL-PLAN

les 15-16 septembre et 6-7 octobre

PRIX AU DÉPART DE NEUCHATEL

Lugano train seulement ... 27.60

Monte Generoso « Tout compris » 49.60

Tesserete « Tout compris » 47.60

Demandez renseignements chez

M. F. PASCHE, Tabacs et Tourisme Tél. 53523 Place de la Poste

MIGROS Société coopérative

DANS LES ANDES

Les solitaires de l'Aconcagua

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Saisi d'une sorte de terreur superstitieuse, Link regagna en toute hâte sa tente, à une centaine de mètres plus bas et à son retour à Puente-del-Inca avisa les autorités. Plus tard, le cadavre frigorifié fut descendu dans la vallée et identifié. C'était celui d'un nommé Stepanek, autre « solitaire » disparu en 1925.

Le professeur Schiller avait eu plus de chance. Fanatique de l'Aconcagua, il en tenta en vain et à plusieurs reprises l'escalade, la première fois en 1907, soit dix ans après la conquête de la cime par Zurbriggen. Alors âgé de vingt-huit ans, alpiniste entraîné par de nombreuses excursions géologiques dans la Cordillère, Schiller était parti seul. Arrivé à quelque 5500 mètres, il s'effondra, épuisé et fut découvert quelques heures plus tard par une expédition hollandaise, qui le ranima. Un sauvetage véritablement miraculeux !

~~~

En 1943, cet homme de science, hautement apprécié dans les milieux scientifiques argentins, dirigeait la section minéralogique du fameux musée de La Plata ; j'eus l'occasion de le rencontrer à Buenos-Aires quelques fois. Je demeurai frappé — et flatté — de l'enthousiasme ardent et juvénile avec lequel il me parla de nos Alpes qu'il semblait connaître assez bien.

Bien qu'âgé de soixante-cinq ans et en dépit des conseils à lui prodigués, Schiller avait insisté pour prendre part à une expédition organisée en 1943, dirigée par ce Link dont j'ai parlé plus haut et qui périt à cette occasion. « Un mois sur l'Aconcagua et je rajeunis de vingt ans »... ! avait déclaré le vétéran.

Il avait trop présumé de ses forces. Parvenu à l'altitude, très respectable, de 6200 mètres, le vieillard, bien que robuste, fut obligé de demeurer sous un abri fort précaire, alors que ses compagnons poursuivaient l'escalade (qui devait se terminer tragiquement). Au début de mars 1944, on découvrit, raidi et congelé, le cadavre du professeur. Chose singulière, le corps gisait à côté de deux sacs de couchage inutilisés. Ce qui confirma l'opinion accréditée dans certains milieux et selon laquelle il se serait agi d'une sorte de suicide. En effet, Schiller avait déclaré à différentes reprises que son suprême désir était de mourir dans ces solitudes sauvages et grandioses qu'il aimait passionnément. Cette version fut d'ailleurs contestée par les amis du défunt. Mais, la mort menaçant, il semble bien que le vétéran ne fit rien pour la repousser, au contraire !

~~~

Qui effectue, par la voie de l'air, le trajet de Buenos-Aires à Santiago peut admirer d'assez près la masse imposante de l'Aconcagua, les avions de la « Panagra » passant à relative proximité du géant. A mon avis, toutefois, c'est des hauteurs dominant Valparaiso que l'Aconcagua présente son aspect le plus grandiose : au soleil couchant, le spectacle est d'une splendeur indicible.

René GOUZY.

Courrier des abonnés — Entre nous — Vos questions - Nos réponses

CINÉMA (Curieux). — Peu de savants ont porté des noms mieux prédestinés que les frères Lumière. C'est à eux que l'on doit « l'appareil servant à l'obtention et à la vision des épreuves chronophotographiques », c'est-à-dire, le spectacle de cinéma... C'est le 13 février 1895 que les frères Lumière déposent le brevet concernant ces opérations. Marcel Lapierre, à qui j'emprunte ces quelques détails dit dans son ouvrage: « Les cent visages du cinéma » : « Les personnes qui, le 28 décembre 1895, assistèrent à la première représentation du Cinématographe Lumière ne pensaient sûrement pas que ce qu'elles venaient de voir bouleverserait un jour l'aimable industrie des spectacles. » Voici donc, Monsieur, la réponse à votre demande des origines des séances de cinéma. Or, ajoute l'auteur cité, « le public parisien de 1895 était persuadé qu'il estimait la nouvelle invention à sa juste valeur en ne la prenant pas au sérieux ».

SUITE DU PRÉCÉDENT (Le même). — Dans la liste des artistes de cinéma que vous me soumettez, vous donnez pour français des acteurs et actrices belges : Madeleine Ozeray, Françoise Rosay, V. Francen, F. Ledoux sont belges. — Dernière réponse plus tard.

UN LIVRE (Mme M. N., à Ste-R.). — L'ouvrage de W. Chopard se nomme « Crime à la pension Merlin », Ed. de la Thébaïde. Mon conseiller médical a bien voulu répondre directement à votre question traitant des maléfiques aoûtats. Je vous remercie de votre aimable lettre.

LA VILLE DE BERNE (M. C., en Grèce). — Par le décret fédéral du 27 novembre 1848, Berne devint la ville fédérale de la Suisse constituée en Etat fédératif. Le premier Palais fédéral fut construit en 1857 ; la cathédrale fut commencée trois cents ans après la fondation de la cité (1191) par B. de Zæhringen, ce fut en effet en 1421 qu'un architecte d'Ulm entreprit cette construction. La tour n'en fut terminée qu'« entre les années 1891 et 1896. Les couleurs de la ville sont le rouge et le noir depuis le XVme siècle. Les armoiries de la cité et actuellement du canton sont « de gueules à une bande d'or chargée d'un ours passant de sable », et datent du milieu du XIVme siècle.

QUETCHE (Ménagère). — L'on recommande de tenir les bouteilles d'eau de pruneaux debout et d'abord bouchées par des tampons de papier percés ; l'on ne bouche au moyen de bouchons qu'une année plus tard.

UN FLÉAU (Séparation). — Socialement parlant, le nombre effarant des divorces de ménages avec des enfants encore jeunes, est un fléau peut-être pire que l'alcoolisme. Si l'on s'en rapporte à l'enquête faite récemment à la prison française de Fresnes, le 85 % des voleurs et le 75 % des assassins qui y sont enfermés ont vu le foyer de leurs parents brisé dans leurs années d'enfance et de prime adolescence. Il est probable qu'une semblable enquête menée dans certains de nos établissements pénitentiaires montrerait également une proportion terriblement forte de délinquants, privés de tout foyer normal. — Derniers renseignements plus tard.

POCHES SOUS LES YEUX (Soucieuse). — Ces inconvénients peuvent provenir d'un état maladif duquel je ne sais rien ; mais les yeux très cernés ont parfois pour cause une absorption d'eau pure trop faible. Buvez-vous trop rarement de l'eau ? Les liquides tels que thé, café, etc. vous font plaisir et c'est fort bien, mais l'organisme, voire le teint, ont besoin d'eau claire tout autant. Elle peut être chaude ou froide, et, si vous ne l'aimez pas d'amour tendre, ajoutez-y un quartier de citron, matin et soir. Vos reins en seront satisfaits et votre teint s'éclaircira probablement peu à peu. Car, ainsi que le disait une beauté célèbre, Lily Langtry : la beauté est faite des traits pour le 40 %, des soins épidermiques pour le 10 % et de la santé pour les 50 % qui restent. Ce calcul demeure exact malgré toutes les fluctuations de la mode. Il est important aussi de sécher le visage en remontant, non en descendant, au cours des mouvements de séchage ; choisissez en outre une serviette rèche et non pas douce : vous stimulez les muscles faciaux, tandis que les mouvements vers le bas du visage détendent et relâchent la musculature et donnent peu à peu les bajoues si laides, et partant, une expression chagrine et vieillie à tout le visage. Autres conseils dans un prochain courrier.

CRÉDULITÉ (Marinette et Marion). — Vous demandez s'il est sage d'interroger les « voyants », les diseuses de bonne aventure et tous ceux qui, dans les mains, trouvent des tas de détails sur notre vie, nos espoirs permis ou interdits, nos possibilités. Ce n'est pas sage si l'on est impressionnable et trop crédule, mais comme c'est naturel ! Les prédictions ont toujours eu un attrait immense sur tout le monde et même sur des gens réputés intelligents, capables, pleins d'autorité et de sapience. Il est certain que le commun des mortels ajoute foi — qu'il le reconnaisse ou non — à ce qui l'intéresse intimement, à ce qui semble correspondre à sa vie et à ses actes. Mais là où l'on exagère, c'est au moment où l'on se frappe de ce qu'on nous a dit, où l'on craint, prévoit et attend telles choses prédites et même vraisemblables, et qu'alors un déséquilibre nerveux pourrait se faire jour. Consultons les voyants, mais gardons la tête froide, le jugement sain et la souriante indifférence à l'égard des prédictions. Voilà, Mesdemoiselles, mon avis à ce propos.

LA REINE HORTENSE (Deux lectrices). — Par un curieux hasard, deux correspondantes, une dame mosellane et une Bernoise, s'intéressent à la reine Hortense. La dernière de nos lectrices dit son désarroi d'avoir entendu parler de la reine Hortense comme de la belle-fille et aussi de la belle-sœur de Napoléon. « Qu'en est-il ? » demande-t-elle. La reine Hortense fut à la fois la belle-fille de Napoléon, puisque fille de Joséphine de Beauharnais, puis sa belle-sœur, ayant épousé le roi Louis Bonaparte, souverain de Hollande. Quant à notre lectrice de la Moselle, ce qui l'intéresse, c'est les compositions musicales de la reine Hortense, et ce chant en particulier, qui commence ainsi : « En partant pour la Syrie... » Grâce aux informations de l'un de nos chercheurs bienveillants, fort au courant de toutes gens et choses touchant aux Bonapartes grands et de moindre format, je puis répondre que la reine Hortense « a composé plusieurs romances, qu'elle aimait à les chanter à ses hôtes, le soir, en s'accompagnant au clavecin, et que ces romances sont réunies dans un album, marqué d'un H. surmonté d'une couronne, dans le musée que constitue le manoir d'Arenenberg. » Et notre informateur de conclure par ce conseil : « Je ne saurais assez recommander à votre lectrice le pèlerinage d'Arenenberg ; pour mon compte, j'y suis allé deux fois déjà et il n'est pas dit que je n'y retourne pas une fois encore pour retrouver le fantôme de celle qui a tant aimé ces lieux charmants. » Nous pouvons donc penser que les chansons de la reine Hortense sont demeurées sa seule propriété et n'ont pas paru en librairie, ni dans des éditions musicales. N'est-il pas beaucoup plus touchant d'aller aux lieux mêmes où vécut cette femme charmante, lire les choses mélodieuses qu'elle composa ?

CÉCITÉ (Malade). — Les aveugles sont fort sensibles aux moindres intonations vocales, de même que les sourds le sont aux jeux les plus secrets de la physionomie, il faut toujours penser à cela. Par conséquent, il importe que ceux qui voient prennent garde au son de leur voix, à son timbre, à sa tonalité, par rapport à ce qu'ils disent. Il faut donc veiller à parler avec aisance, liberté d'esprit, bienveillance, avec joie, quand on raconte ou décrit des choses aux personnes privées de la vue : le prix des choses dites s'augmente du ton avec lequel elles sont exposées.

COLOMBE, MARGOT : réponses plus tard.

LA PLUME D'OIE.

LA VIE NATIONALE

Séquestre et interdiction de publications communistes

BERNE, 11. — Le conseiller national Woog a posé une question au Conseil fédéral sur le séquestre et l'interdiction du journal hebdomadaire « Für dauerhaften Frieden und Volksdemokratie » et de la revue mensuelle «Weg und Ziel». Le Conseil fédéral répond entre autres choses : L'hebdomadaire « Pour une paix durable, pour une démocratie populaire » paraissant à Bucarest, est l'organe du bureau d'information communiste (Kominform). Le contenu, les tendances et le but de l'organe du parti communiste autrichien « Weg und Ziel » sont identiques à ceux de la publication du Kominform. Le Conseil fédéral ne peut tolérer que des partis étrangers se livrent dans notre pays au moyen d'écrits, à une propagande dirigée contre les bases de la démocratie et, partant, contre la sûreté de la Confédération. Les conditions visant la propagande subversive sont remplies. Le Conseil fédéral a décidé entre temps la confiscation de ces écrits.

L'ordre du jour de la prochaine session des Chambres fédérales

BERNE, 11. — Les Chambres fédérales se réuniront le 17 septembre en session d'automne, dernière session de la législature, les élections ayant lieu le dernier dimanche d'octobre. La session durera de deux à deux semaines et demie. A l'ordre du jour figure toute une série d'objets communs aux deux Chambres, tels que les allocations de renchérissement pour le personnel fédéral, réserves des entreprises pour le temps de dépression, protection contre les avalanches, places d'armes, service complémentaire en 1952, emprunts de l'administration fédérale, Office international de l'éducation, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, etc.

Le Conseil national s'occupera des divergences sur la loi sur l'agriculture, de l'amélioration du logement en montagne, de l'amélioration de la viticulture, etc.

Le Conseil des Etats traitera du suffrage féminin, du texte explicatif pour les votations populaires, de la modification de la loi sur les postes, de la modification de l'organisation militaire, de l'aide aux entreprises privées de chemins de fer et de navigation, etc.

Enfin, le Conseil fédéral se prononcera sur toute une série de motions, postulats et interpellations.

La concurrence des kiosques de gares

BERNE, 11. — A une question du conseiller national Guinand sur la concurrence des kiosques de gares au commerce local, le Conseil fédéral répond entre autres : En tant qu'entreprises accessoires du chemin de fer, les kiosques, de même que les buffets de gares, ne sont pas soumis aux dispositions cantonales et communales sur la fermeture des magasins et des cafés-restaurants. Le plus grand nombre des acheteurs se compose des usagers du chemin de fer et de personnes se trouvant temporairement dans la gare ; il n'est évidemment pas possible d'éviter que des personnes ne prenant pas le train fassent des achats dans les kiosques de gares. D'ailleurs, les victuailles et boissons offertes dans les kiosques, de même que les articles pour fumeurs, peuvent tout aussi bien être achetés les jours ouvrables et jours fériés dans n'importe quel café-restaurant jusqu'à l'heure de police, ou même hors des gares, dans des automates toujours plus nombreux.

L'administration des C.F.F. a reçu l'ordre de tenir compte des commerces de la place lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux kiosques et de régler leurs heures d'ouverture et de fermeture en observant les principes légaux d'une saine économie commerciale.

Les socialistes vaudois présenteraient un candidat au Conseil des Etats

LAUSANNE, 11. — Le comité cantonal du parti socialiste vaudois a décidé de proposer au congrès du parti, qui se réunira le 23 septembre à Lausanne, de présenter un candidat socialiste au Conseil des Etats. Il estime que le parti socialiste vaudois, vu son importance, a droit à l'un des deux sièges du canton au Conseil des Etats.

En ce qui concerne les élections au Conseil national, il propose de présenter une liste complète de 16 candidats et de mettre en tête les conseillers nationaux sortants, soit MM. Richard Bringolf, Pierre Graber et Paul Perrin.

Une quinzaine de la circulation dans le canton de Genève

GENÈVE, 11. — Une quinzaine de la circulation s'est ouverte lundi dans le canton de Genève. Elle est placée sous le mot d'ordre : « Silence, courtoisie, prudence ! », qui résume à lui seul les règles que les usagers de la route doivent observer. Partout, des affiches invitent les usagers à les respecter.

Un petit triangle aux couleurs genevoises et portant ces trois mêmes mots a été remis aux automobilistes. La police effectue des contrôles tant en ville que dans la campagne.

Exploit d'alpinistes dans le massif du Mont-Rose. — AOSTE, 11. — Le guide italien très connu Luigi Carrel, âgé de 30 ans, a effectué en compagnie de deux amis, l'ascension de la crête sud-ouest de la pointe Dufour, haute de 4633 mètres, dans le massif du Mont-Rose, que personne n'avait plus gravi depuis 1907. L'ascension a duré huit heures.

Encore une chute mortelle au-dessus d'Engelberg. — ENGELBERG, 11. — On apprend maintenant seulement qu'outre l'alpiniste schaffhousois Willy Zuberbühler, qui a fait une chute mortelle, un autre alpiniste a trouvé la mort dans la montagne au-dessus d'Engelberg. Il s'agit d'un jeune alpiniste allemand Robert Grimmeisen, de Lœrrach. Avec deux compatriotes, il procédait à la descente du Reissend-Nollen. Les jeunes Allemands étaient encordés ; ils firent une chute, purent se retenir, mais furent pris de peur. Grimmeisen, le meilleur grimpeur, se désencorda pour aller chercher un guide. Dans sa course, il fit une chute et fut tué.

Des membres de la section Engelberg du C.A.S. qui se trouvaient en excursion ramenèrent dans la vallée le corps de Grimmeisen et les deux autres Allemands qui n'étaient pas blessés.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La collecte de la Croix-Rouge

Le comité international de la Croix-Rouge à Genève exerce un certain nombre d'activités qui lui sont prescrites par les conventions internationales pour la protection des victimes de la guerre.

Les circonstances l'ont obligé et l'obligent encore à entreprendre des actions de secours matériels dans divers pays. Pour les mener à bien il dispose soit de fonds fournis par des donateurs suisses ou étrangers, soit de sommes qu'il prélève sur ses maigres réserves, soit encore des moyens recueillis chaque année par la collecte annuelle auprès du peuple suisse.

La collecte de 1950 a rapporté environ un million de francs.

Or, la valeur des secours fournis et distribués par le C.I.C.R. cette même année atteint le chiffre de 3,500,000 francs suisses, ce qui représente en tonnage 1.277.905 kg. L'ensemble de cette œuvre de secours s'est exercé en faveur de victimes militaires et civiles de la dernière guerre mondiale et des conflits internationaux ou internes qui ont éclaté depuis 1945.

Aussi faut-il espérer que chacun contribuera généreusement à la collecte organisée par le comité international de la Croix-Rouge, collecte qui durera jusqu'au 25 septembre et permettra à cette œuvre de poursuivre sa bienfaisante action.

NEMO.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police a tenu une audience hier matin sous la présidence de M. R. Jeanprêtre, assisté de M. A. Zimmermann, substitut-greffier.

Jugement d'une affaire en diffamation

Il fut tout d'abord donné lecture du jugement prononcé contre L., propriétaire d'un café-glacier et d'un hôtel en ville qui était accusé d'avoir tenu des propos diffamatoires à l'égard de R. Sch., son ancien gérant. Le procureur général requérait 100 fr. d'amende contre L., et c'est également la peine que lui inflige le juge. Il est en outre condamné aux frais s'élevant à 517 fr. 60 et aux dépens d'un montant de 300 francs.

Dans ses considérants, le juge rappelle entre autres qu'au moment où L. reçut le rapport de la fiduciaire qu'il avait chargée de revoir sa comptabilité, au moment donc où il répandit des bruits sur le compte de M. Sch., il ne savait pas si ce dernier était vraiment coupable — ce qu'au reste l'enquête pénale en cours n'a pas encore établi. Le rapport de la fiduciaire se bornait à parler d'une mauvaise surveillance. Le prévenu ne peut donc bénéficier de l'exception de bonne foi en alléguant qu'il se livrait à ses déclarations sur la foi du rapport. Il ne peut également faire appel à l'exception de vérité, les faits qu'il reproche à M. Sch. et au sujet desquels il a parlé à des tiers n'ayant pas encore été prouvés.

Il s'agit donc bien de diffamation, et même d'une certaine gravité puisque ces propos portent atteinte au crédit et à l'honneur de M. Sch.

~~~

La fin de l'audience fut consacrée à quelques affaires de peu d'importance concernant des plaintes déposées pour injures, voies de fait, tapage et scandale. Quelques amendes furent infligées et diverses affaires renvoyées pour preuves.

Concert public

Voici le programme du concert que donnera la « Baguette » ce soir au quai Osterwald, sous la direction de M. Louis Bippus :

1. « Vieux grenadier », marche de Courtade ; 2. « Souvenir de Dieppe », marche de G. Defrance ; 3. « Marche No 1 », arrangement de L. Bippus ; 4. « Toujours vainqueur », marche de G. Defrance ; 5. « Marche des cyclistes », Ch. Gourdin ; 6. « Burgos », marche de Ch. Gourdin ; 7. « Bon espoir », marche de A. Bräuchi.

Une moto dérape... sur une omelette

Hier, à 22 h. 30, une moto sur laquelle avait pris place un couple de Biennois a dérapé sur la chaussée rendue glissante, aux Saars, par une gigantesque omelette, une caisse d'œufs tombée d'un camion étant venue s'écraser sur la route. Les deux motocyclistes ont fait une chute et ont été blessés, mais peu grièvement. Ils ont pu repartir après avoir été pansés.

Naissances

Monsieur et Madame Benoit COLIN-BURGDORFER et leur petite Annette ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Pierre-Louis Gustave

11 septembre 1951
Clinique du Crêt
Corcelles (Neuchâtel) Grand-Rue 11

Madame et Monsieur Edouard STAUFFER-PERRIN, Marianne et Christine ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur chère petite fille et sœur

Anne-Catherine

11 septembre 1951
Maternité Ponts-de-Martel
Neuchâtel

Monsieur et Madame Maurice ROBERT-HEYER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Françoise-Aude

10 septembre 1951
Landeyeux Chézard

Le problème des salaires du personnel communal

On se souvient que le personnel communal avait demandé une revalorisation des traitements et un minimum de 500 fr. d'augmentation pour chaque employé.

La commission du Conseil général chargée de s'occuper de cette question a terminé ses travaux. La majorité de la commission propose de faire partiellement droit aux revendications du personnel en assurant à chacun un minimum d'augmentation de 250 fr. Les membres chargés de famille nombreuse voient leur situation améliorée. Ils recevront 15 fr. pour le premier enfant, 20 fr. pour le deuxième, 25 fr. pour le troisième et les suivants.

Les représentants socialistes n'ont signé le rapport qu'avec réserves. Il est aussi probable que le Conseil général sera saisi d'un rapport de minorité.

Auto contre moto

Une collision entre une auto venant de Serrières et une petite moto débouchant du Coq-d'Inde s'est produite hier à 23 h. 35 à la Promenade-Noire. Le motocycliste a fait une chute et a été blessé, mais peu grièvement. On signale des dégâts matériels.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Palmarès du tir militaire

(c) Le palmarès du tir fête de la Société de tir militaire d'Auvernier s'est disputé les 8 et 9 septembre. Il s'agissait du challenge offert gracieusement par les hôtels de la place.

Neuf sections du district groupant 150 tireurs se sont présentées à cette compétition. C'est la section de Peseux qui, avec une moyenne de 52,555 a gagné le challenge pour une année.

Les résultats obtenus sont les suivants :

1. Armes de guerre, Peseux, moyenne 52,555 ; 2. Armes réunies, Colombier, 51,2 ; 3. Compagnie des mousquetaires, Boudry, 50,44 ; 4. Société des mousquetaires, Cortaillod, 49,9 ; 5. Compagnie des mousquetaires, Corcelles - Cormondrèche, 49,333; 6. Tir de campagne, Saint-Aubin, 49,25 ; 7. Aux armes de guerre, Rochefort, 49,125 ; 8. Tir militaire, Auvernier, 46.666 ; 9. Armes de guerre, Bôle, 45,75.

COLOMBIER

Accident de travail

Un ouvrier de la Zinguerie qui a reçu hier matin une poutrelle de fer sur un pied a dû être conduit à l'hôpital des Cadolles où l'on a diagnostiqué une fracture.

SAINT-BLAISE

Assemblée des organistes neuchâtelois

(c) La section neuchâteloise de l'Association des organistes et maîtres de chapelle protestants romands a tenu séance dimanche dernier à Saint-Blaise.

Le programme comportait une séance administrative, une audition d'orgue et un travail de M. Pierre Pidoux, organiste à Montreux, sur : « L'année liturgique ».

Il se fait du bon travail chez les organistes neuchâtelois.

PROVENCE

Petite chronique

(c) Le beau temps que septembre nous accorde a permis de rentrer dans de bonnes conditions, les seigles et les froments. Il y a encore quelques avoines dans les hauts et les orges à la montagne. On entend déjà la batteuse ici et là ; les semailles sont prochaines. Les regains battent leur plein ; mais plusieurs champs seront laissés en pâture, faute de place et faute de temps. On laissera aussi quelques prés non fauchés à la montagne comme engrais pour l'an prochain. On n'a jamais vu autant de fourrage ; le moindre recoin est occupé. On ne manquera ni de lait ni de viande cet hiver.

Les forêts retentissent des aboiements des chiens. Les chasseurs, en possession déjà de leur permis, ont droit de lâcher leur meute quelques jours avant l'ouverture, le 17 septembre. On inaugure, cette année, dans le canton de Vaud, le système neuchâtelois : le chasseur aura droit à deux chevreuils.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Un élève de l'Ecole de commerce sauve une fillette d'une noyade

Les élèves d'un cours de vacances à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel s'étaient rendus lundi, en compagnie de professeurs, à Morat.

Alors qu'ils attendaient au port de reprendre leur bateau, il virent tout à coup une fillette d'environ deux ans tomber à l'eau. L'un des élèves, M. Fischer, de Lucerne, se jeta alors sans hésiter à l'eau et ramena la petite au bord. On fit faire quelques mouvements à l'enfant qui se mit à crier et que sa mère, complètement affolée, emporta à la maison sans songer à remercier le courageux sauveteur.

MURIST

Un nouveau cas de paralysie infantile

On signale la mort du jeune Gilbert Gagnaux, âgé de six ans, dont les parents demeurent à Murist, dans la Broye.

Il a succombé lundi, dans un hôpital, des suites de la paralysie infantile. Le poumon d'acier fut inutile.

YVERDON

Concours de jeunes tireurs

(c) Dimanche après-midi, au stand de Floreyres, 56 jeunes tireurs, ayant suivi le cours 1951, se trouvaient réunis pour effectuer le dernier exercice de l'année, le concours qui est toujours pour ces futurs soldats, une journée de certaine appréhension. Malgré toute la patience des moniteurs et leurs bons conseils, les résultats obtenus furent médiocres.

A l'issue du concours, M. F. Wirth, au nom de la société organisatrice, « Le tir militaire », prend la parole devant une petite assemblée de jeunes tireurs. Il souhaite de la part de ces derniers de meilleurs résultats pour l'année prochaine, puis il passe à la proclamation des résultats de la journée.

Sur 56 participants, deux obtiennent la distinction argent pour 29 points et plus et 5 la distinction bronze pour 26 points et plus.

Voici les principaux résultats (distinction argent) : 1. Michel Métraux (Tir militaire), 30 points et touchés ; 2. Paul Stilli (Sous-officiers), 29 points et touchés. — Distinction bronze : 1. Ernest Siebold (Tir militaire), 28 points ; Hans Schnyder (Tir militaire) 28; Edwin Spuhler (Champagne) 26 ; Ernest Siebold (Tir militaire) 26; J.-P. Thuillard (Tir militaire) 26.

BIENNE

Escroc condamné

(c) Dans sa dernière séance, le tribunal correctionnel de notre district a condamné à une année de maison de correction, moins la préventive, Roger M., qui a commis plusieurs escroqueries, dont quelques-unes au mariage. Le prévenu est également connu à Neuchâtel.

Ajoutons qu'à l'ouverture de la séance, une nouvelle plainte est parvenue par exprès au tribunal; ainsi donc, Roger M. devra encore répondre de ses nouveaux délits.

Chute mortelle d'un cycliste

M. Robert Monnier, âgé de 56 ans, marié, demeurant à Bienne, s'était rendu à vélo dans la forêt de Grossaffoltern, pour cueillir des champignons.

Il rentrait chez lui lundi lorsque près du passage à niveau de Suberg, la chaîne de la bicyclette se rompit et s'enroula autour du moyeu de la roue arrière; le malheureux cycliste fut précipité, tête en avant sur la chaussée, avec une telle violence, qu'il a été tué sur le coup.

Camp d'éclaireurs

(c) Au bord du lac, samedi et dimanche, s'est tenu un camp d'éclaireurs du Jura, qui a connu un très grand succès.

VAL-DE-TRAVERS

Les maladies transmissibles dans le district

(c) Pendant l'année dernière on a enregistré, dans notre district, 239 cas de maladies transmissibles, qui se répartissent de la manière suivante :

Rougeole 75 cas à la Côte-aux-Fées, 3 à Fleurier.

Coqueluche 11 cas aux Verrières, 8 à Fleurier, 6 aux Bayards, 4 à Travers et 3 à la Côte-aux-Fées.

Scarlatine 2 cas à Fleurier, 1 à Couvet et 1 à Travers.

Diphtérie 1 cas à Couvet.

Varicelle 4 cas à Fleurier, 4 cas à Saint-Sulpice, 3 aux Verrières, 2 à Buttes, 1 à la Côte-aux-Fées et 1 à Noiraigue.

Parotidique épidémique 30 cas à Noiraigue, 9 à Travers, 1 à Fleurier et 1 aux Verrières.

Poliomyélite 1 cas à Boveresse.

Influenza 45 cas aux Verrières, 10 à la Côte-aux-Fées et 9 aux Bayards.

Hépatite épidémique 1 cas aux Verrières.

Maladie de Bang 2 cas à Travers.

A noter que parmi les onze villages du district, dans celui de Môtiers on n'a enregistré aucun cas de maladies transmissibles.

Matches de tir interdistricts

(c) Samedi et dimanche ont eu lieu, à Fleurier, les matches de tir interdistricts, qui ont donné les résultats que voici :

Tir à 300 mètres

Districts : La Chaux-de-Fonds, 242,000 points; Boudry, 240,600; le Locle, 236,200; Val-de-Travers, 231,200; Neuchâtel, 224,000.

Maîtrise : André Baillod, Boudry, champion cantonal, 519 ; 2. Julien Levaillant, la Chaux-de-Fonds, 513 ; 3. Frédéric Perret, Neuchâtel, 504 ; 4. Walther Dintheer, la Chaux-de-Fonds, 499 ; 5. Maurice Voirol, la Chaux-de-Fonds, 493.

Champion cantonal debout : André Baillod, Boudry, 162.

Champion cantonal à genou : Julien Levaillant, la Chaux-de-Fonds, 178.

Champion cantonal couché : Julien Levaillant, la Chaux-de-Fonds, 184.

Tir à 50 mètres

Districts: Val-de-Travers, 246,750 points; le Locle, 238,250 ; la Chaux-de-Fonds, 228,833 ; Boudry, 222,750 ; Neuchâtel, 220,500 ; Val-de-Ruz, 216,333.

Maîtrise : Hermann Otz, Travers, champion cantonal, 515 ; 2. Edmond Giroud, le Locle, 509 ; 3. Robert Switalski, Travers, 503 ; 4. Maurice Voirol, la Chaux-de-Fonds, 500 ; 5. Maurice Raboud, Noiraigue, 490.

FLEURIER

Le nouveau laitier

(c) M. Albert Burri, de Boveresse, laitier diplômé a été nommé pour remplacer, comme gérant de la laiterie de Fleurier, M. Edmond Petitpierre qui a démissionné pour la fin d'octobre.

TRAVERS

Au Club jurassien

(c) Dimanche a eu lieu « la journée des familles » organisée au chalet de la Banderette par le Club jurassien, section « Soliat ».

Cette journée connut un beau succès grâce au temps magnifique et sans doute aussi parce que le chalet de la Banderette, propriété du club, vient d'être en grande partie rénové. Chacun voulait admirer le « chalet plus beau qu'avant »... Il est vrai que ni la neige ni les rochers n'étaient en cause, mais bien plutôt le poids des ans, et c'est d'un cœur vaillant que plusieurs clubistes s'étaient mis à l'ouvrage. Avec l'intervention de maîtres d'état et grâce au talent de deux peintres, membres du club, MM. Charles Egloff et Camille Devenoges, ce « chalet » que nous pûmes admirer, mais un nouveau chalet qui n'a rien perdu de la physionomie typiquement jurassienne de l'ancien.

A midi fut servie la traditionnelle « soupe aux pois », délicieuse comme le veut aussi la tradition !

L'après-midi fut consacré aux jeux. Bien préparés, ils eurent du succès et chacun put s'en donner à cœur joie.

Après une si belle journée, on constate avec plaisir que notre Club jurassien, cinquantenaire cette année, donne des signes évidents de saine vitalité.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Réception de nos tireurs

(c) Les sociétés locales ont réservé dimanche soir une magnifique réception aux tireurs qui rentraient d'Olten où ils avaient pris part à la phase finale du championnat suisse par groupes, organisé pour la seconde fois par la Société suisse des carabiniers.

M. Eug. Steiger, président du Conseil communal, apporta les félicitations des autorités et de la population aux tireurs dont le groupe avait été sélectionné pour la seconde fois consécutivement et qui avait eu l'honneur de porter les couleurs de Fontainemelon au championnat d'Olten. M. Raymond Vuagnaux, président de la Société de tir et chef du groupe, tint à remercier publiquement ses camarades Marcel Gugg, Georges Huguelet, Charles Matile, Fritz Tüscher et André Mosset (remplaçant) de la discipline dont ils firent preuve au cours des entraînements et des cinq concours éliminatoires dans lesquels ils obtinrent les plus beaux succès; il dit aussi la légitime fierté de chacun au retour d'Olten où le groupe, avec 394 points, remporta la 32me place; 6000 groupes entrèrent en compétition au début du championnat: Fontainemelon resta seul en liste parmi les groupes du canton de Neuchâtel (comme l'an dernier déjà) et se rendit à Olten avec cinq autres groupes romands seulement.

JURA BERNOIS

DELÉMONT

Le mouvement séparatiste jurassien change d'appellation

On nous communique :

Dimanche s'est tenue à Delémont l'assemblée des délégués du Mouvement séparatiste jurassien. L'assemblée a approuvé les rapports d'activité qui ont été présentés et a réélu son comité central. A la suite de la situation nouveau-née de la reconnaissance constitutionnelle du peuple jurassien, l'assemblée a décidé, à la quasi-unanimité, de s'intituler désormais « Rassemblement jurassien, mouvement pour la création d'un canton du Jura ». Cette appellation, qui s'adapte aux circonstances nouvelles, précise le but premier du Mouvement : unir les Jurassiens et donner au peuple du Jura la même autonomie qu'ont les autres peuples de la Confédération. On doit constater au surplus que le terme de « séparatiste » est souvent mal interprété en Suisse allemande, où l'on croit que les patriotes jurassiens aspirent à se séparer de la Suisse, ce qui est complètement faux. En outre, ce terme s'applique en France et ailleurs à l'égard d'un parti politique d'extrême-gauche. La décision de l'assemblée des délégués empêchera ainsi toute interprétation tendancieuse.

Au seuil d'une nouvelle étape, le Rassemblement jurassien confirme sa volonté de porter le problème jurassien sur le plan fédéral. Par la voie d'une initiative demandant la revision de l'article 1er de la constitution fédérale, le Jura, annexé contre son gré en 1815, pourra se libérer du régime bernois et devenir un canton suisse.

Veillez et priez.
Repose en paix, cher papa.

Mesdemoiselles Blanche, Germaine et Andrée Gogniat, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Paul Gogniat-Vouga et leurs enfants : Michel et Eliane, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Georges Gogniat-Chappuis et leur fils Jean-Jacques, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Raymond Gogniat-Clottu et leur fils Cyril, à Saint-Aubin ;
Madame et Monsieur Jean Longaretti-Gogniat et leurs enfants : Marilène, Italo et Romano, à Saint-Aubin ;
les familles Gogniat, Tripet, Meyer, Lachat, Richoz, Beuchat, Varidel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul GOGNIAT

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent, survenu subitement, dans sa 64me année.

Saint-Aubin (Neuchâtel), le 10 septembre 1951.

Les familles affligées.

R. I. P.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, jeudi 13 septembre, à 13 h. 30.

La messe de Requiem, avec culte pour la famille, se dira le même jour, à 9 h. 30, à la chapelle catholique romaine de la Béroche.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger.
Ps. 23 : 1.

Monsieur Henri Perregaux et famille ;
Madame François Perregaux et famille ;
Mademoiselle Julie Perregaux ;
Monsieur Jules Perregaux ;
Monsieur Louis Perregaux,
les familles Hubert, Lei, Schneider, Guyot, Landry, Bolle et Girard,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Henri HUBERT
née Louise PERREGAUX

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76me année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 11 septembre 1951.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 13 courant, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Nord 61, la Chaux-de-Fonds.

Les rachetés de l'Eternel retourneront en Sion avec un chant de triomphe ; une allégresse éternelle sera sur leur tête.
Es. 35 : 10.

Tu es un asile pour moi, Tu me garantis de la détresse, Tu m'entoures de chants de délivrance.
Ps. 32 : 7.

Madame Albert Guye-Bader, à Neuchâtel ;
Madame Robert Guye-Jaquet et son fils Roger, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Samuel Guye-Pellaton et leurs fils Jean-Jacques et Raymond, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Jeanne Guye, à Leysin ;
Mademoiselle Hélène Guye, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Marc Jaquet-Marcacci et leur fille May, à Neuchâtel et à Locarno ;
Monsieur Paul Guye-Meylan et sa famille, à Berne et à Wichtrach,
ainsi que les familles Primault, Bader, Béguin, Renaud et Ducommun,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

Monsieur

Albert GUYE-BADER

que Dieu a repris paisiblement à Lui ce matin, dans sa 82me année, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 11 septembre 1951.
(Rue Bachelin 7)

L'incinération, avec suite, aura lieu à Neuchâtel, jeudi 13 septembre à 15 h.

Culte au domicile pour la famille, à 14 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, maman chérie.

Monsieur Paul Mayor, à Grandcour ;
Monsieur Edgard Mayor et ses enfants, au Sentier ;
Monsieur et Madame Paul Mayor-Dubey et leurs enfants : Jean-Daniel, Antoinette, Pierre-André, à Neuchâtel ;
Monsieur Bernard Mayor, à Genève ;
Madame et Monsieur Maurice Marcuard-Mayor et leurs enfants, à Grandcour ;
Monsieur Miki Mayor, à Grandcour,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, parente,

Madame Emma MAYOR
née DUBEY

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 50me année, après de grandes souffrances.

L'ensevelissement aura lieu jeudi à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Tes souffrances sont terminées.

Madame Alice Frank-Dubied, à Cernier ;
Madame et Monsieur Maurice Guyaz, leurs enfants et petites-filles ;
Madame veuve Jane Furst, à Nice,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Monsieur Armand FRANK

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, subitement aujourd'hui mardi, dans sa 65me année.

Cernier, le 11 septembre 1951.

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé ma course,
j'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 13 septembre 1951, à 13 h. 30.

Culte au domicile à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue Henri-Calame 9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.
Thim. 4.

Mademoiselle Fanny Nicole, à Neuchâtel ;
Mesdemoiselles Elisa et Marguerite Nicole, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marguerite Bideau, à Jaunay (France) ;
Madame Marie Streitt, son fils et petit-fils, à Munsingen ;
les familles Senn et Eggen, à Uttigen,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Lina EGGEN-NICOLE

leur bien chère sœur, tante, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie.

Neuchâtel, 10 septembre 1951.
(Clos-Brochet 14)

L'incinération, avec culte au crématoire, aura lieu mercredi 12 septembre, à 15 heures.

Culte pour la famille et les amis au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 septembre. Température : Moyenne : 20,2 ; min. : 15,1 ; max. : 25,8. Baromètre : Moyenne : 722,1. Vent dominant : Force : calme ; Etat du ciel : couvert. Brouillard jusqu'à 10 h. 30, légèrement nuageux à clair ensuite jusqu'à 16 h. Couvert le soir.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro

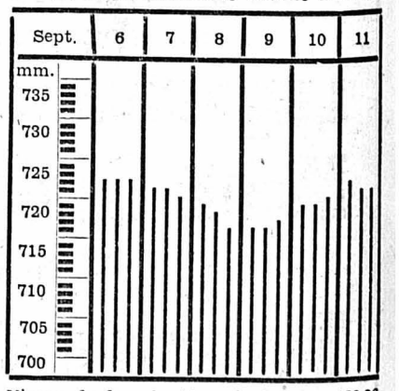

Niveau du lac, du 10 sept., à 7 h. : 429.36
Niveau du lac du 11 sept., à 7 h. : 429,35

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Temps beau et chaud à l'exception de brouillards matinaux sur le Plateau. Passages nuageux surtout au nord-ouest du pays. Quelques orages locaux au Tessin.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~